

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE TOURISME SAHARIEN

L'Algérie ambitionne d'atteindre 8 millions de touristes d'ici 2029

(P3)



SONELGAZ À L'ASSAUT DE L'AFRIQUE

L'Algérie exporte son expertise électrique pour une intégration énergétique continentale

L'Algérie tourne résolument son regard vers le Sud. Au-delà des hydrocarbures, Alger bâtit une nouvelle diplomatie énergétique fondée sur l'électricité, la formation et le transfert de savoir-faire. Au cœur de cette stratégie : Sonelgaz, devenu en quelques mois le bras armé industriel de l'Algérie en Afrique. Sous la supervision du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, le groupe public multiplie les chantiers, signe des accords et pose les bases d'une présence durable sur le marché africain. De Niamey à N'Djamena, d'Abidjan à Cotonou, l'Algérie ne vend plus seulement de l'énergie : elle construit des centrales, forme des cadres, réhabilite des réseaux et propose un modèle de coopération Sud-Sud.

(Lire en Page 4)



● CAMPAGNE AGRICOLE À RELIZANE

8 millions de m³
d'eau pour soutenir
l'irrigation
agricole

(P6)

● GUERRE GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

Médecins sans frontières
condamne l'absence d'une
enquête indépendante sur la
mort de ses employés à Ghaza

(P12)

France : 301 décès par noyade depuis le 19 juin, en hausse de 14 % sur un an



Le nombre de décès par noyade en France a atteint 301 depuis le 19 juin, soit une hausse de 14 % par rapport à la même période en 2025, a annoncé dimanche la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Marina Ferrari.

« Le bilan actualisé à ce jour est de 301 décès depuis le 19 juin », a déclaré la ministre sur la radio généraliste française France Inter, déplorant un « triste bilan ».

« Beaucoup de ces accidents mortels interviennent dans des zones de baignade qui ne sont ni autorisées ni surveillées », a ajouté Marina Ferrari. Elle a également indiqué que de nombreuses noyades concernant les personnes âgées avaient eu lieu dans des piscines privées. Le non-respect des consignes de sécurité, le risque d'hydrocution et la sur-estimation de ses capacités physiques figurent parmi les principaux facteurs évoqués. D'autres accidents ont été recensés en eau libre, notamment dans des canaux, en raison de « comportements à risque », particulièrement en Île-de-France, selon la ministre.

« On travaille avec la région pour améliorer les points de baignade et sécuriser davantage les choses », a-t-elle ajouté. Le 15 juillet, Marina Ferrari avait fait état de 142 décès par noyade depuis le 19 juin, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce bilan intervient alors que la France, comme plusieurs autres pays européens, a connu un été particulièrement chaud, marqué par des températures extrêmes ayant également favorisé les départs de feux de forêt.

L'Australie enregistre son premier cas de grippe aviaire chez un mammifère

L'Australie a confirmé dimanche son premier cas de grippe aviaire chez un mammifère après qu'un phoque à fourrure à long nez découvert en Australie-Méridionale a été testé positif au virus, selon les médias locaux.

La ministre fédérale de l'Agriculture, Julie Collins, a indiqué aux journalistes que le phoque avait été retrouvé à Beachport, à environ 300 kilomètres au sud d'Adélaïde, la capitale de l'État, selon l'Australian Broadcasting Corporation (ABC).

« Bien qu'il s'agisse d'une évolution préoccupante, il n'est pas inattendu que nous commencions à observer des infections chez d'autres espèces sauvages, notamment chez les mammifères marins, en particulier dans les zones où les taux d'infection sont élevés chez les oiseaux sauvages », a déclaré Collins.

Selon la ministre, l'infection aurait probablement été contractée après un contact avec des oiseaux sauvages infectés ou avec leur environnement. Elle a ajouté que cette découverte ne semblait pas être liée à d'autres mammifères marins malades ou morts.

Depuis le début de l'épidémie, 298 cas positifs de grippe aviaire de type H5 ont été enregistrés en Australie, dont 194 en Australie-Méridionale.

« À ce stade, rien n'indique une infection dans nos élevages de volailles ou dans nos systèmes agricoles », a déclaré Collins.

La ministre de l'Environnement d'Australie-Méridionale, Emily Bourke, a évoqué un nombre « dévastateur » de cas détectés dans l'État, estimant que le cas du phoque à fourrure était « quelque chose que nous savions devoir arriver ».

Elle a déclaré qu'il n'existait « aucun traitement » permettant d'éradiquer la grippe aviaire ou d'empêcher sa propagation, tout en précisant que le gouvernement travaillait en étroite collaboration avec les autorités fédérales dans le cadre du programme national de vaccination.

Elle a également appelé les propriétaires d'animaux à tenir leurs chiens en laisse et à garder leurs chats à l'intérieur.



Norvège : 9,2 milliards de dollars de nouvelles aides à l'Ukraine en 2027

La Norvège accordera à l'Ukraine 85 milliards de couronnes norvégiennes (9,2 milliards de dollars) de nouvelles aides en 2027, a annoncé dimanche le Premier ministre Jonas Gahr Store lors d'une visite à Kiev.

« La Norvège continuera de soutenir la lutte de défense de l'Ukraine », a déclaré Store, cité par le radiodiffuseur norvégien NRK.

« Nous envoyons aujourd'hui un signal clair : la Norvège continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine, tant sur le plan civil que militaire », a-t-il ajouté. Sur l'ensemble de cette enveloppe, 70 milliards de couronnes (7,5 milliards de dollars) seront consacrés au soutien militaire et 15 milliards de couronnes (1,6 milliard de dollars) à l'aide civile.

L'engagement pour 2027 marquera la troisième année consécutive au cours de laquelle la Norvège accordera 85 milliards de couronnes d'aide annuelle à l'Ukraine.

Store est arrivé dimanche à Kiev aux côtés de dirigeants des pays nordiques et baltes.

« Chaque jour, le peuple ukrainien vit les conséquences de la guerre brutale menée par la Russie », a-t-il déclaré.

Il a souligné que l'intensification des attaques russes de missiles et de drones contre les villes ukrainiennes et les infrastructures critiques faisait que les civils étaient « systématiquement pris pour cible ».

« Dans le même temps, l'Ukraine poursuit son combat pour sa liberté, son indépendance et son droit à déterminer son propre avenir », a affirmé Store.

« Il est donc important que la Norvège continue de se tenir aux côtés des Ukrainiens », a-t-il ajouté.

Au cours de sa visite, Store doit participer à un sommet réunissant l'Ukraine et les pays nordiques et baltes, prendre part aux cérémonies marquant la Journée nationale du drapeau ukrainien et rencontrer des responsables ukrainiens.



RDC : Kinshasa et le M23 s'accordent pour poursuivre les négociations

La Suisse a annoncé que les représentants de la République démocratique du Congo (RDC) et du Mouvement du 23 mars (M23) étaient parvenus à un accord sur une feuille de route visant à poursuivre les négociations.

Dans une publication diffusée sur le compte du ministère suisse des Affaires étrangères sur le réseau social américain X, il est indiqué que des discussions entre le gouvernement de la RDC et les représentants du M23 se sont tenues du 17 au 21 août, sous l'égide de la Suisse, à la demande des pays facilitateurs, le Qatar et les États-Unis, et avec la médiation du Togo et de l'Union africaine. La publication précise que les négociations se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre de Doha, signé l'année dernière, ajoutant : « Les parties sont convenues d'une feuille de route pour poursuivre les négociations. »

La Suisse a réaffirmé son engagement en faveur de la paix dans la région des Grands Lacs et salué la « très bonne coopération » du Qatar, des États-Unis, du Togo et de l'Union africaine dans le cadre de ces discussions.

Dans l'est de la RDC, les membres du M23 ont pris le contrôle de plusieurs zones, notamment de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, à la suite d'offensives menées depuis le début de 2025. Les affrontements dans l'est du pays ont entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes depuis 2025 et fait au moins 7 000 morts. Les membres du M23 avaient notamment pris le contrôle de la ville d'Uvira au début du mois de décembre 2025. Les affrontements qui ont suivi ont provoqué le déplacement de plus de 500 000 personnes et fait au moins 1 500 morts parmi les civils.

Afrique du Sud : deux arrestations après le meurtre de l'ancien champion du monde de boxe Zolani Tete

La police sud-africaine a arrêté samedi deux personnes dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de l'ancien champion du monde de boxe Zolani Tete, abattu vendredi devant son domicile à Mdantsane, dans la province du Cap-Oriental.

Âgé de 38 ans, Tete a été pris en embuscade par deux hommes masqués alors qu'il attendait dans sa voiture l'ouverture du portail de son domicile.

Tete a été touché par balle en même temps qu'une passagère de 27 ans, qui se remet actuellement à l'hôpital.

La porte-parole de la police, la brigadière Nobuntu Gantana, a indiqué que les suspects, âgés de 30 et 22 ans, avaient été arrêtés lors d'une opération fondée sur des renseignements et menée avec la participation de plusieurs unités chargées de l'application de la loi. Ils sont actuellement détenus et interrogés, a-t-elle précisé.

Le ministre des Sports, Gayton McKenzie, avait auparavant déclaré que les autorités feraient tout leur possible pour retrouver les meurtriers de Tete. « C'est une terrible nouvelle ; nous sommes profondément désolés, Zolani Tete, repose en paix. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour retrouver ton meurtrier, champion », a-t-il écrit sur le réseau social américain X.

L'organisation Boxing South Africa a également fait part de sa tristesse et présenté ses condoléances à la famille de Tete, au monde de la boxe et à ses amis. « Zolani Tete était plus qu'un champion. Il était une icône de la boxe sud-africaine. Il a inscrit son nom dans l'histoire en tant que l'un des rares champions du monde sud-africains dans deux catégories de poids », a indiqué l'organisation dans un communiqué.

Tete avait détenu les ceintures mondiales de boxe dans la catégorie des poids mouches WBF de 2007 à 2008, puis le titre WBO des poids coqs en 2017 et 2019. Il détenait également le record du KO le plus rapide dans un combat pour un titre mondial, après avoir battu Siboniso Gonya en 11 secondes en 2017.

LE TOURISME SAHARIEN

L'Algérie ambitionne d'atteindre 8 millions de touristes d'ici 2029

L'Algérie compte plus de 1 550 établissements hôteliers offrant une capacité dépassant 143 000 lits, avec une dynamique de modernisation et l'ambition d'atteindre 8 millions de touristes d'ici 2029.

Il y a lieu de constater qu'en dépit des importants investissements publics et privés et la libéralisation progressive du foncier, le secteur fait encore face à des disparités régionales et des besoins de mise à niveau des services hors des grands pôles.

Concernant la capacité d'accueil, on notera l'existence d'environ 143 000 lits formels, en augmentation grâce à la livraison de nouveaux complexes balnéaires et sahariens.

Il faut faire remarquer qu'il y a un manque concernant le parc public et privé, dans la mesure où, une part importante du parc public est en cours de réhabilitation, tandis que l'investissement privé s'intensifie avec l'accompagnement de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme.

S'agissant des investissements et du foncier touristique, concernant les zones d'expansion touristique (ZET), il reste la finalisation de nombreux plans d'aménagement pour viabiliser et attribuer des assiettes foncières claires aux investisseurs.

Ceci sans oublier le déblocage du foncier avec l'identification de nouvelles assiettes foncières touristiques visant à lever les entraves historiques à l'investissement.

On remarque aussi des inégalités régionales par la concentration des structures de haut standing dans les grandes métropoles et le littoral, au détriment de certaines zones intérieures ou sahariennes. Encore faut-il assurer la qualité des services et c'est ce qui nécessite d'aligner l'ensemble de la chaîne de services, du transport à l'hébergement alternatif, sur les standards internationaux. Et pour assurer les objectifs de développement, l'État déploie des plans ciblés pour multiplier les projets hôteliers dans les wilayas côtières et les Hauts Plateaux.

Cependant, bien que soutenue par les hautes autorités de l'État, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le secteur du tourisme saharien connaît une bonne dynamique permettant de faire du Grand Sud algérien le véritable moteur d'un développement durable, inclusif en étant résolument tourné vers la modernité. Le bilan chiffré de la saison allant du mois d'octobre 2025 au

mois d'avril dernier, illustre parfaitement le succès des réformes entreprises, puisque durant cette période les wilayas du Sud ont accueilli près de 470.000 visiteurs, dont 47.000 touristes étrangers. Une tendance en hausse confirmée par l'analyse de la période allant de juin à décembre 2025, où plus de 750.000 touristes, incluant 65.000 ressortissants étrangers, ont convergé vers le Grand Sahara algérien. Ce saut qualitatif et quantitatif est le fruit direct de l'assouplissement historique des procédures administratives, notamment l'instauration du visa à l'arrivée, une décision forte prise par le président de la République qui a considérablement rehaussé l'attractivité de la destination Algérie.

Le désenclavement des wilayas du Sud, par l'amélioration de la connectivité aérienne et l'extension des réseaux de transport, a été accompagné d'une densification remarquable du parc hôtelier. En octobre dernier, les régions sahariennes ont compté 258 établissements offrant une capacité globale de 20.000 lits. D'autant que l'année 2025 a été marquée par la mise en service de plusieurs structures stratégiques à travers les wilayas d'Adrar, Naâma, Ghardaïa, Laghouat, Djelfa, M'Sila et El Oued.

A ce moment-là, on comptait la réalisation en cours de 27 nouveaux projets hôteliers dans le Sud, affichant un taux d'avancement dépassant les 80 %. Leur réception, prévue pour cette année 2026, viendra renforcer les capacités d'accueil dans des zones à fort potentiel telles que Biskra, Timimoun ou encore Béni Abbès. Le secteur public, à travers le Groupe public Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (GHTT), joue pleinement son rôle de locomotive avec la gestion de 21 établissements dans le Grand Sud.

Encore faut-il noter que le groupe a connu une expansion qualitative inédite en intégrant à son portefeuille cinq projets touristiques majeurs issus des biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, ainsi qu'un projet de village touristique à Timimoun.

Parallèlement, la loi de finances pour l'année 2026 traduit l'engagement financier de l'État en faveur de l'artisanat, indissociable de l'expérience touristique saharienne. Une enveloppe de 690 millions de dinars a été allouée à 12 projets répartis sur huit wilayas pour la création de centres et de galeries de l'artisanat. La réussite du tourisme saharien repose désormais sur la mise en œuvre du plan d'action stratégique du secteur pour la période 2026-2030. Ce plan ambitionne de valoriser l'ensemble des atouts nationaux et de consolider la position de l'Algérie en tant que pôle d'attraction régional et international. Les joyaux du Sud, à l'image du parc culturel du Tassili n'Ajjer, des ksour rouges de Timimoun, des oasis d'Oued Souf ou encore



de Djanet et de la Saoura, se sont intégrés dans un produit touristique complet où s'entrecroisent la dimension patrimoniale, la dimension spirituelle et le tourisme d'affaires.

LA 8È ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN (FITS) À ADRAR EN NOVEMBRE PROCHAIN

La wilaya d'Adrar abritera, du 12 au 14 novembre prochain, la 8e édition du Festival international du tourisme saharien (FITS).

En effet, le 25 avril dernier, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi a présidé, à Alger, une rencontre d'évaluation de la saison de tourisme saharien 2025-2026.

Celle-ci avait regroupé les directeurs du secteur de plusieurs wilayas du Sud, consacrée à la présentation du bilan d'activité et à l'évaluation des indicateurs enregistrés, dans un contexte de dynamique ascendante.

Question chiffres, et s'agissant des infrastructures, la ministre a indiqué que "le parc hôtelier des wilayas du Sud compte 258 établissements, offrant une capacité d'accueil de 20.000 lits, avec l'entrée en service de plusieurs nouveaux établissements en 2025, en sus de la réception prévue de 21 projets en 2026 et de 27 autres en cours de réalisation avec un taux d'avancement dépassant 80%".

Dans le cadre du renforcement des capacités de l'offre touristique, Mme Meddahi a également fait état de l'intégration d'un nombre de projets touristiques récupérés au titre des biens confisqués dans le parc du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), notamment au niveau des wilayas d'Adrar et d'Ouargla, outre un projet de village touristique relevant de l'Office national du tourisme (ONAT) à Timimoun, dont la réception est prévue en 2026.

Concernant l'artisanat, la ministre a fait état de l'enregistrement de 12 projets d'investissement dans huit (8) wilayas au titre de la loi de finances 2026, destinés à la réalisation de maisons, centres, et galeries d'artisanat dans plusieurs wilayas du Sud. M^{me}

Meddahi a souligné que ces indicateurs confirment "la dynamique ascendante que connaît le secteur" grâce à "l'amélioration du climat d'investissement, pour lequel l'Etat a mis en place

toutes les incitations nécessaires", réitérant la disposition de son secteur à accompagner tous les investisseurs.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'ANRH engage plusieurs études dans le cadre de projets structurants

L'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) se penche actuellement sur la réalisation de plusieurs études relatives à divers projets structurants à travers le territoire national, et couvrant le domaine de l'alimentation en eau potable, mais aussi l'industrie minière, a indiqué son directeur général, Houcine Benmouffok.

Destinées à améliorer le suivi et la mobilisation des ressources en eau souterraines, ces actions s'inscrivent dans une démarche visant à assurer une exploitation durable des ressources hydriques et renforcer la résilience du pays face aux effets des changements climatiques, a précisé, à l'APS, M. Benmouffok.

Dans ce cadre, l'ANRH a engagé des travaux d'études détaillées relatives au projet de transfert des eaux de la nappe albienne d'Irharène (Timimoun).

vers le gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf), a ajouté le responsable, expliquant que "ce transfert se fera à partir de Timimoun jusqu'à Tindouf en passant par Béni Abbès et Béchar, afin de répondre aux besoins en eaux pour l'exploitation minière tout en sécurisant l'alimentation en eau des populations".

L'ANRH mène également des études hydrogéologiques et géophysiques à travers plusieurs wilayas du pays, dont Bouira où les investigations des équipes de l'Agence "touchent notamment des zones montagneuses comme celle de Zbarbar où un forage de reconnaissance de 1200 mètres de profondeur est en cours de réalisation afin de rechercher de nouvelles ressources en eau dans la région pour alimenter la zone en eau potable", a-t-il révélé.

Concernant le suivi pluviométrique, l'ANRH a mis en place, à titre d'expérimentation avant généralisation, une station automatique en partenariat avec l'Université des Sciences et Technologies Houari-Boumediene (USTHB), a fait savoir M. Benmouffok.

"Les éléments d'information collectés alimentent une base de données qui constitue un tableau de bord pour le secteur de l'hydraulique en Algérie", a expliqué le directeur général de l'ANRH.

Par ailleurs, et s'agissant des forages, l'Agence a traité entre 2021 et 2025 près de 195.000 demandes d'autorisation de forage, dont 71 % ont reçu un avis favorable, principalement pour le secteur agricole, a avancé le même responsable.

Parmi les principaux chantiers sur lesquels se penche l'Agence, la finalisation d'un modèle mathématique du Continental intercalaire (les eaux albiennes) dans les régions d'Adrar et de Timimoun.

"Cet outil nous permettra d'estimer plus précisément les réserves sur une superficie d'environ 95.000 km2 et d'orienter la gestion de ces ressources stratégiques", a indiqué M. Benmouffok.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Hydraulique, l'ANRH est chargée de l'évaluation et du suivi des ressources en eaux superficielles et souterraines à l'échelle nationale. Elle assure notamment l'inventaire des ressources hydriques, réalise les études hydrologiques et hydrogéologiques, et produit les données techniques nécessaires à la planification et à la gestion durable des ressources en eau.

Dans le cadre de ses missions, l'Agence contribue ainsi à la préservation des ressources en eau, en apportant un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau.

R. N.

SONELGAZ À L'ASSAUT DE L'AFRIQUE

L'Algérie exporte son expertise électrique pour une intégration énergétique continentale

L'Algérie tourne résolument son regard vers le Sud. Au-delà des hydrocarbures, Alger bâtit une nouvelle diplomatie énergétique fondée sur l'électricité, la formation et le transfert de savoir-faire. Au cœur de cette stratégie : Sonelgaz, devenu en quelques mois le bras armé industriel de l'Algérie en Afrique. Sous la supervision du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, le groupe public multiplie les chantiers, signe des accords et pose les bases d'une présence durable sur le marché africain.



De Niamey à N'Djamena, d'Abidjan à Cotonou, l'Algérie ne vend plus seulement de l'énergie : elle construit des centrales, forme des cadres, réhabilite des réseaux et propose un modèle de coopération Sud-Sud.

UNE COMMISSION DE COORDINATION POUR ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT

La dynamique a été réaffirmée dimanche dernier lors d'une réunion de la commission de coordination sectorielle présidée par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal. Au menu : le suivi des dossiers de coopération et de partenariat avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Dans son allocution, le ministre a insisté sur la nécessité de "renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures du secteur" et d'"assurer un suivi précis et régulier des différents projets". L'objectif est clair : transformer les engagements politiques en réalisations concrètes et respecter les délais. La réunion, qui a réuni les cadres centraux du ministère et les responsables du groupe Sonelgaz, a permis de passer en revue l'état des consultations en cours et l'avancement des projets sur le terrain. Pour Alger, il ne s'agit plus seulement de signer des mémorandums, mais de livrer des infrastructures qui changent le quotidien des populations.

LA PREMIÈRE PIERRE D'UNE CENTRALE DE 40 MW À N'DJAMENA

Le symbole le plus récent de cette offensive se trouve à N'Djamena. Le mois de juin dernier, le Premier ministre tchadien Allamaye Halina et le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb ont coprésidé la cérémonie de pose de la première pierre d'une centrale électrique mobile à turbines à gaz d'une capacité de 40 mégawatts. Pour le chef du gouvernement tchadien, ce projet "illustre la dynamique positive de la coopération entre la République du Tchad et la République algérienne démocratique et populaire". Il l'a qualifié de projet "structurant" qui "symbolise bien davantage que le lancement d'un chantier". Il "reflète une ambition partagée, à savoir mettre notre coopération au service du développement durable, de la prospérité économique et du bien-être de nos populations". Ce

chantier s'inscrit dans le prolongement direct du Mémorandum d'entente signé le 22 avril 2026 et de l'Accord de don conclu le 14 mai 2026 entre les deux pays. La "promptitude avec laquelle ces engagements ont été traduits en actions concrètes", a souligné M. Halina, "témoigne de la qualité du dialogue entre nos gouvernements ainsi que de l'efficacité de la collaboration entre les équipes techniques tchadiennes et algériennes".

À travers la mise à disposition de cette centrale mobile, l'Algérie apporte une contribution directe aux efforts du Tchad pour renforcer son système énergétique et répondre aux besoins croissants de sa population. Selon Sonelgaz-International, les travaux de réalisation de la centrale de N'Djamena devraient suivre le même schéma logistique que celui déjà éprouvé au Niger : mobilisation rapide, transfert d'équipements par pont aérien et déploiement d'équipes d'ingénieurs algériens.

NIGER : GOROU BANDA, LE PREMIER "EXPLOIT INDUSTRIEL" DE SONELGAZ-INTERNATIONAL

Si le Tchad marque l'étape suivante, c'est au Niger que Sonelgaz-International a signé son premier acte. La centrale électrique de solidarité de Gorou Banda à Niamey, inaugurée en juin dernier par le Premier ministre Sifi Ghrieb en présence de son homologue nigérien Ali Mahamane Lamine Zeine, constitue le premier projet énergétique réalisé par la nouvelle filiale internationale du groupe. D'une capacité de 40 mégawatts, cette centrale a été réalisée en un temps record de deux mois et demi. "C'est un véritable exploit industriel et logistique", résume Yazid Djellouli, P-DG de Sonelgaz-International. Dès la signature des accords avec le Niger en mars, le groupe a lancé "sur instruction du ministre Mourad Adjal et en application des orientations du président Abdelmadjid Tebboune" l'opération de transfert des équipements.

L'acheminement du matériel a nécessité une mobilisation exceptionnelle : plus d'une vingtaine de rotations assurées par Air Algérie Cargo, et le déploiement d'une cinquantaine de cadres, ingénieurs et techniciens algériens sur le site depuis fin mars. L'impact est immédiat. Cette infrastructure permettra

d'augmenter d'environ 20% la production nationale d'électricité du Niger et d'améliorer la sécurité d'alimentation de Niamey. Au-delà des mégawatts, c'est tout un modèle de coopération qui se met en place. "Nous avons réalisé des programmes de 8.000 MW et de 4.000 MW avec de grandes firmes internationales. Cette expertise nous a permis de créer Sonelgaz-International et d'exporter aujourd'hui le savoir-faire algérien", explique M. Djellouli.

La directrice générale de la NIGELEC, Mme Fati Abarchi, a salué "une expérience exceptionnelle" et une "avancée majeure pour le système électrique nigérien". Elle a exprimé sa gratitude au peuple algérien et aux deux présidents pour "l'impulsion donnée à ce projet" qui "entrera dans l'histoire".

La coopération ne se limite pas à la production. Des études de réhabilitation et de renforcement du réseau, notamment sur l'axe Niamey-Agadez, sont en cours. Un projet de comptoir de pièces de rechange est également à l'étude pour garantir la maintenance et la pérennité des installations. Plusieurs cadres nigériens ont par ailleurs bénéficié de programmes de formation pour assurer l'exploitation des équipements.

CÔTE D'IVOIRE : VERS UN PARTENARIAT GLOBAL AUTOUR DE SONELGAZ ET SONATRACH

La Côte d'Ivoire représente un autre axe stratégique pour l'Algérie. Abidjan s'intéresse de près à l'expertise algérienne, non seulement dans l'électricité mais dans toute la chaîne énergétique. Le ministre ivoirien a souligné que l'Algérie peut apporter son expérience "à travers Sonatrach, dans les domaines de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures, le développement des champs, le raffinage, la production et le transport de gaz et de GNL, le transport et la distribution de produits pétroliers, ainsi que dans le domaine de la réglementation et de la formation".

Mais le volet électrique est tout aussi central. Les discussions portent sur la production et le

transport d'électricité, la maintenance et la fabrication d'équipements électriques, ainsi que sur l'échange d'expériences entre Sonelgaz et la Société ivoirienne d'électricité. L'objectif affiché est de contribuer aux travaux visant à développer le réseau électrique africain.

Le partenariat s'étend également au secteur minier. Les deux pays ont souligné l'importance de renforcer la coopération dans la recherche, l'exploitation, la production et la transformation des ressources minières. Le ministre ivoirien a invité Sonatrach et les entreprises du secteur à participer au Salon international des ressources extractives et énergétiques SIREXE prévu à Abidjan. Pour Alger, la Côte d'Ivoire est une porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest francophone, un marché en forte croissance énergétique où l'expertise algérienne en réseaux et en formation peut faire la différence.

BÉNIN ET AU-DELÀ : TISSER UNE TOILE DE COOPÉRATION

Si le Bénin a été cité aux côtés du Tchad et de la Côte d'Ivoire lors de la dernière réunion ministérielle, c'est que Cotonou fait également partie des pays cibles de la stratégie africaine de Sonelgaz. Les discussions portent sur des projets similaires : appui à la production, renforcement des réseaux, formation et maintenance.

La logique est la même partout : proposer une offre intégrée. L'Algérie ne se contente pas de livrer une centrale clé en main. Elle propose l'ingénierie, la logistique, la formation des ressources humaines et l'accompagnement sur la durée.

Sonelgaz-International : le véhicule de l'ambition africaine. Créée récemment, Sonelgaz-International a pour vocation de porter l'ambition africaine du secteur énergétique national. Sa mission : valoriser l'expertise algérienne et pénétrer les marchés africains à travers des projets structurants.

Le directeur de la communication du ministère, Khalil Hedna, estime que la centrale de Niamey constitue "une étape importante dans le processus d'internationalisation de la filière électrique

algérienne". Cette dynamique repose sur deux piliers : la création de Sonelgaz-International comme bras opérationnel à l'étranger, et le renforcement des capacités industrielles nationales, notamment dans la fabrication locale d'équipements électriques.

Le P-DG du groupe l'assure : "Il s'agit du premier pas de Sonelgaz-International à l'étranger et d'autres réalisations suivront, au Niger comme dans d'autres pays africains". Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs partenaires africains.

UNE DIPLOMATIE DE L'ÉNERGIE AU SERVICE DE L'INTÉGRATION

Au-delà des aspects techniques, cette offensive a une portée géopolitique. En exportant son expertise, l'Algérie réaffirme son rôle de puissance régionale stable et solidaire. Elle propose une alternative aux modèles classiques de coopération : pas de conditionnalités politiques, mais des projets concrets, rapides et adaptés aux besoins.

La pose des centrales de Niamey et bientôt de N'Djamena, les discussions avec Abidjan et Cotonou, la formation des cadres africains : tous ces chantiers s'inscrivent dans une vision plus large d'intégration énergétique africaine. L'Algérie met son expérience acquise dans les grands programmes de 8.000 MW et 4.000 MW au service du continent.

Comme l'a rappelé le Premier ministre tchadien, ces projets "illustrent également la capacité de nos Etats à transformer les engagements politiques en réalisations concrètes au service de leurs peuples". C'est précisément cette capacité d'exécution rapide qui distingue aujourd'hui l'offre algérienne.

Avec Sonelgaz-International, l'Algérie ne cherche pas seulement des débouchés commerciaux. Elle construit des alliances, transfère des compétences et contribue à réduire le déficit énergétique africain. Une stratégie qui, chantier après chantier, ancre durablement la présence algérienne sur le continent.

Hamza B.

L'Inde, économie émergente et ses relations économiques avec le reste du monde dont l'Afrique ?

Professeur des universités , expert international docteur d'Etat en management stratégique 1974 Abderrahmane Mebtoul

Avec un PIB nominal d'environ 4 180 milliards de dollars et en parité de pouvoir d'achat (PPA), elle se classe au 3^e rang mondial derrière les États-Unis et la Chine et un taux de croissance dépassant 7 % par an, l' Inde s'impose comme un acteur incontournable au sein de l'économie mondiale, sa future stratégie étant d'approfondir des relations économiques sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant avec l'Afrique.

1.-Aperçu historique de l'Inde
L'Inde possède l'une des plus anciennes civilisations continues au monde, avec une histoire remontant à plus de 5 000 ans, des centres urbains de la civilisation de la vallée de l'Indus (env. 2600-1900 av. J.-C.) à l'essor de puissants empires tels que les empires Maurya et Gupta, qui ont façonné la gouvernance, les sciences, la philosophie et la culture. Au fil des siècles, l'Inde a vu se répandre l'hindouisme, le bouddhisme, le jaïnisme, l'islam et le sikhisme, parallèlement à des périodes de royaumes régionaux et de domination impériale, notamment l'empire moghol et l'administration coloniale britannique. Après un long mouvement d'indépendance mené par des figures telles que Mahatma Gandhi, l'Inde a accédé à l'indépendance en 1947 et est devenue une république démocratique en 1950, évoluant pour devenir l'une des nations les plus vastes et les plus diverses au monde – multilingue, multireligieuse et multiculturelle – tout en préservant un riche patrimoine civilisationnel. L'Inde compte plus de 1,4 milliard d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé du monde. Sa population est jeune, avec plus de 65 % de ses habi-

tants âgés de moins de 35 ans. Avec un âge médian d'environ 29 ans, son importante population en âge de travailler contribue à la croissance économique et à l'expansion urbaine. L'Inde couvre environ 3,287 millions de kilomètres carrés, ce qui en fait le septième plus grand pays du monde. Située en Asie du Sud, elle partage des frontières avec le Pakistan, la Chine, le Népal, le Bhoutan, le Bangladesh et le Myanmar, et est entourée par l'océan Indien.

2.-Quelques indicateurs économiques
L'Inde qui a une économie de marché libre , entretient des relations commerciales importantes avec le marché mondial, exportant des produits pétroliers, des produits pharmaceutiques, des biens d'équipement, des textiles, des pierres précieuses et des bijoux, ainsi que des services informatiques, tandis qu'elle importe principalement du pétrole brut, de l'or, des produits électroniques, des machines et des produits chimiques. La politique commerciale de l'Inde continue de promouvoir la croissance des exportations et les partenariats économiques internationaux Avec



un taux de croissance constant d'environ 7 % depuis une décennie, l'Inde figure parmi les plus grandes économies mondiales. Son produit intérieur brut (PIB) nominal selon le FMI est d'environ les 4180 milliards de dollars américains, grâce à la forte performance des secteurs des services, de l'industrie, de l'agriculture et des technologies. Selon les institutions statistiques et financières indiennes officielles, l'Inde figure parmi les plus grandes économies mondiales en termes de produit intérieur brut ajusté à la parité de pouvoir d'achat (PPA), estimé à plus de 16 000 milliards de dollars américains. Ce chiffre témoigne de la vigueur de son marché intérieur, de sa compétitivité en termes de coûts et de son important bassin de consommateurs. En 2025, la balance des paiements s'est maintenue à un niveau résilient malgré un déficit des transactions courantes autour de -0,4% du PIB , contenu par un solide excédent des services et des flux de capitaux important malgré que pour l'exercice financier 2024-2025 (FY 2024-25), le déficit commercial des marchandises de l'Inde s'est établi à 283,50 milliards de dollars et pour 2025-26), ce déficit des marchandises s'est creusé pour atteindre environ 333,19 milliards de dollars, les importations ayant progressé plus rapidement que les exportations.

L'inflation en 2025 a été d'environ 3,3 %, marquant un net ralentissement par rapport aux années précédentes et restant globalement maîtrisé dans la fourchette cible de la banque centrale et le taux de chômage global pour les personnes de 15 ans et plus s'est établi à 4,8% en décembre 2025 mais taux officiel devant être corrigé par l'importance de la sphère informelle qui représente environ 87 % à 90 % de l'emploi total de la main-d'œuvre et pèse pour près de 45 % à 50 % du produit intérieur brut. En 2025, le cadre macroéconomique et financier de l'Inde s'est révélé solide détenant d'importantes réserves de change, dépassant 650 milliards de dollars américains, gérées par la Banque de

réserve de l'Inde afin de soutenir la stabilité économique , la monnaie nationale, (1 Roupie indienne égal 0,010 Dollar américain), étant soumise à un régime de change contrôlé et demeure un indicateur important de la performance macroéconomique du pays.

3. Les Principaux partenaires commerciaux de l'Inde

Le commerce extérieur total de l'Inde avec le reste du monde dépasse 1 000 milliards de dollars américains par an. Le pays exporte des produits pétroliers, des produits pharmaceutiques, des biens d'équipement, des textiles, des produits chimiques et des services liés aux technologies de l'information. Ses principales importations comprennent le pétrole brut, l'électronique, les machines, l'or et les produits chimiques. L'Inde poursuit le développement de ses partenariats commerciaux et la diversification de ses marchés d'exportation. Les principaux partenaires commerciaux de l'Inde :

- sont les États-Unis, avec un volume d'échanges bilatéraux total de 132,14 milliards de dollars américains,
- la Chine (127,70 milliards de dollars américains)
- les Émirats arabes unis (100,04 milliards de dollars américains).
- la Russie (68,69 milliards de dollars américains), l'Arabie saoudite (41,88 milliards de dollars américains),
- Singapour (34,26 milliards de dollars américains),
- l'Irak (32,16 milliards de dollars américains), l'Allemagne (29,58 milliards de dollars américains),
- l'Indonésie (28,16 milliards de dollars américains),
- les Pays-Bas (27,76 milliards de dollars américains).
- Le Commerce total avec l'Europe (2025-2026) est évalué à 198,06 milliards USD,
- avec les pays du Golfe, Iran inclus (2025-2026) 178,66 milliards USD (dont commerce Inde-Iran : 1,63 milliard USD) ;
- Pour le commerce entre l'Inde et

l'Afrique pour les principaux pays ,il dépasse les 100 milliards USD. Ainsi en 2025-2026, le commerce total de l'Inde avec certains pays d'Afrique du Nord a atteint 14,79 milliards USD, principalement grâce à l'Égypte (6,53 milliards USD), suivie du Maroc (3,96 milliards USD), l'Algérie 1,71 milliards de dollars ou en août 2026, la coopération entre l'Algérie et l'Inde connaît une dynamique marquée par le retour en force de Sonatrach sur le marché énergétique indien avec des prévisions de livraison de 110 000 tonnes de GPL Indian tandis que les deux pays préparent un vol direct Alger-New Delhi pour fin octobre 2026 Air Algérie afin de stimuler leurs échanges , la Libye (1,2 milliard USD), du Soudan (1,12 milliard USD), de la Tunisie (536 millions USD), de la Mauritanie (228 millions USD) et du Soudan du Sud (72 millions USD). Quant aux investissements indiens en Afrique , notamment en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie, ils sont principalement concentrés dans les secteurs des hydrocarbures, des engrais, de la pharmacie, de l'automobile, du textile, des énergies renouvelables, des technologies de l'information et des infrastructures.

En conclusion

L'économie indienne qui investit dans les segments de l'avenir dont les nouvelles technologies, a connu ces dernières années une dynamique économique remarquable et s'impose comme un acteur déterminant au sein des relations internationales étant un membre actif au sein des BRICS+ . L'Inde subit actuellement des pressions sur les coûts de l'énergie et la volatilité de la roupie qui pèsent sur les marges et le creusement de la balance des biens pose un défi à la stabilité macro financière et macro-économique
PS-Je tiens à remercier vivement Mme l'ambassadrice de l'Inde en Algérie ,son Excellence Dr. Swati Vijay Kulkarni et ses services de m'avoir fourni les données économiques.

A. M.



CAMPAGNE AGRICOLE À RELIZANE

8 millions de m³ d'eau pour soutenir l'irrigation agricole

8 millions de m³ d'eau ont été affectées dans la wilaya de Relizane pour soutenir la campagne d'irrigation agricole au titre de l'année en cours. Le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Nabil Bagoura, a souligné que cette quantité d'eau a été mobilisée à partir du barrage de Sâada, situé dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda, et vient s'ajouter à une première dotation estimée à plus de 17 millions de mètres cubes, accordée à la fin du mois d'avril dernier.

Cette nouvelle quantité d'eau, dont la distribution est supervisée par l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et de l'assainissement, sera destinée à l'irrigation d'une superficie globale de plus de 6.000 hectares au niveau du périmètre irrigué de la Mina, notamment les superficies consacrées aux arbres fruitiers et aux cultures maraîchères.



La distribution de cette dotation aux agriculteurs inscrits auprès de l'Office de wilaya concerné a déjà commencé, afin de permettre l'irrigation complémentaire des vergers d'arbres fruitiers et des cultures maraîchères saisonnières, a ajouté la même source.

ECONOMISER L'UTILISATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION EN EAU
Nabil Bagoura a également fait

état de l'existence d'une commission de wilaya chargée du suivi de la campagne d'irrigation, regroupant les différents intervenants du secteur de l'irrigation agricole dans la wilaya.

Il a, par ailleurs, souligné que les importantes précipitations enregistrées durant l'hiver ont largement contribué au renforcement des réserves de la wilaya en ressources hydriques, ce qui devrait permettre de répondre aux besoins de la

population en eau potable durant la saison estivale, tout en réduisant la consommation des ressources destinées à l'irrigation des superficies agricoles.

Le même responsable a appelé les agriculteurs de la wilaya, dans les différentes filières agricoles, à privilégier l'utilisation de systèmes d'irrigation économes en eau, afin d'assurer une exploitation optimale de cette ressource vitale et d'améliorer les rendements agricoles.

RENTÉE SCOLAIRE À KHENCHELA

Le CRA soutient les familles modestes

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) lance une initiative solidaire pour aider les familles modestes à faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire à Khenchela.

C'est justement pour atténuer cet impact et renforcer son action de proximité que le Croissant-Rouge algérien (CRA) de Khenchela a lancé une initiative à caractère social.

Ainsi et sous la houlette de la présidente du comité de wilaya du CRA, Zouleikha Khouni, un atelier de couture dédié à la confection de tabliers scolaires a été mis en place. Destinée aux élèves issus de familles défavorisées, cette initiative vise à répondre aux exigences du ministère de l'Éducation nationale

en matière de normes, de couleurs et de modèles pour les filles et les garçons, tout en allégeant les dépenses des parents. Grâce à la mobilisation de couturières spécialisées et bénévoles, l'atelier fonctionne à plein régime après la mise à disposition du tissu et des matières premières par le CRA.

Au-delà des tabliers, la campagne de solidarité prévoit également la distribution d'un nombre important de cartables garnis de fournitures scolaires, avec une priorité accordée aux orphelins et aux familles les plus vulnérables dans les différentes communes de la wilaya.

De plus et parallèlement à cette action sur terrain, une réunion de coordination a rassemblé les pré-

sidents des comités locaux du CRA à Khenchela.

Elle a notamment porté sur l'harmonisation des efforts en prévision de la rentrée scolaire, l'évaluation des programmes réalisés ainsi que la promotion de la formation aux premiers secours, sous le slogan : «Un secouriste dans chaque foyer».

UN VIOLENT INCENDIE SÉVIT DANS LA COMMUNE D'EL HAMMA
D'autre part, un énorme incendie de forêt a été enregistré au niveau du lieu-dit « route Hamma Essalahine », relevant de la commune d'El Hamma, dans cette même wilaya de Khenchela, a indiqué la direction de la protection civile locale.

De gros moyens humains et matériels ont été mobilisés afin de venir à bout du feu, a souligné la même source.

Plus de 100 agents de différents grades et 15 camions d'extinction ont été appelés à la contribution dans cette opération qui se déroule sous la supervision du directeur par intérim de la protection civile de la wilaya.

Les bombardiers d'eau type AT-802 ont également intervenu pour prêter main forte aux sapeurs-pompiers qui luttent sans relâche contre cet incendie malgré les conditions météorologiques défavorables.

Les vents forts qui soufflent sur la région ne facilitent en effet pas leur mission et favorisent plutôt l'avancée des flammes.

SOUK AHRAS

La direction de la Sonelgaz mobilise d'importants moyens

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, la Direction de distribution de Sonelgaz à Souk Ahras renforce ses efforts afin d'assurer un bon démarrage pour les élèves et le personnel éducatif.

Les responsables concernés ont donc mobilisé leurs équipes pour raccorder, dans les délais impartis, et ce, pour 17 établissements scolaires et structures d'accompagnement aux réseaux d'élec-

tricité et de gaz naturel. Une enveloppe globale de 19,48 millions de dinars a été consacrée à ces opérations.

Le raccordement au réseau électrique représente la part la plus importante, avec 15,56 millions de dinars répartis sur huit opérations, destinées à garantir une alimentation fiable et continue des établissements avant la rentrée. Pour le réseau de gaz naturel, neuf opérations, d'un mon-

tant de plus de 3,92 millions de dinars, sont prévues, notamment pour assurer les besoins liés au chauffage et aux commodités de base. Ces opérations concernent plusieurs communes de la wilaya, notamment le chef-lieu Souk Ahras, Merahna, Zaârouria, Bir Bouhouche et Aïn Seynour. Les interventions ciblent également les nouveaux ensembles résidentiels, à l'image des sites des 1.500 logements,

des 1.889 logements AADL et du pôle urbain des 2.900 logements à Berral Salah. Au-delà des aspects techniques, ces travaux accompagnent l'extension urbaine de la wilaya et contribuent à améliorer les conditions d'accueil des élèves, tout en favorisant le développement des nouveaux quartiers et en réduisant la pression sur les anciennes structures scolaires du centre-ville.

TIZI OUZOU

La 20e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni annulée

La 20e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni a été annulée par qui de droit, essentiellement en solidarité avec les victimes et leurs familles suite à plusieurs sinistres en Algérie. En effet, prévue initialement du 30 juillet au 08 Août en cours, la 20e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni (35 km au Sud-est de Tizi Ouzou), avant qu'elle ne soit reportée pour une date ultérieure suite à la décision du ministère de la Culture et des Arts de suspendre tous les festivals et manifestations culturelles à caractère programmés à l'échelle nationale pour le mois d'août 2026.

C'est ce qu'a annoncé le comité d'organisation. Cela s'est passé en dépit du fait qu'il y a eu la levée de la suspension le 15 août dernier.

Et là, tous les artisans sont remboursés, affirme-t-on de même source. Cette annulation est motivée par de nombreux paramètres : Le premier est purement économique et commercial tant la clientèle ciblée «avait pour habitude de calquer ses congés par rapport à cette fête ce qui constitue un manque à gagner important».

Le 2e argument est d'ordre organisationnel car «il est difficile de remobiliser toutes les troupes dédiées à cette organisation dont certains membres prennent aussi leur congé estival pour participer de manière active aux préparatifs et à l'organisation de l'événement».

Enfin le 3e motif est structurel dans la mesure où «les infrastructures prévues pour cette organisation ne seront plus disponibles en raison des rentrées scolaires et sociales».

D'ailleurs, à l'instar du maire de la commune, tout le comité d'organisation regrette, la mort dans l'âme, l'annulation de cet événement, combien important pour l'économie locale, mais ne peut déroger aux valeurs de solidarité ancestrales. Ainsi, rendez-vous avec les habitués de cette fête en 2027.

ALGER perturbations dans l'alimentation en eau dans certaines communes

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé l'enregistrement d'un incident technique au niveau d'une station de production d'eau située à l'est d'Alger. Ce qui entraîne des perturbations dans le programme d'alimentation en eau potable de plusieurs communes.

Selon SEAAL, les communes concernées par ces perturbations sont Herraoua, El Marsa et Bordj El Bahri, où des fluctuations dans la distribution de l'eau potable sont à prévoir.

La société a rassuré les résidents dans les communes concernées, précisant que le retour au programme habituel de distribution interviendra progressivement après la reprise de la production et le remplissage des principaux réservoirs. SEAAL a ainsi appelé les usagers concernés à faire preuve de compréhension jusqu'au rétablissement complet de l'alimentation en eau potable dans les communes susmentionnées d'Alger.

SAHARA OCCIDENTAL :

Des députés colombiens s'opposent à leur gouvernement

Plus de 40 députés du Congrès colombien ont vivement rejeté la décision attribuée au gouvernement d'Abelardo de la Espriella concernant la reconnaissance de la prétendue "souveraineté marocaine" sur le Sahara occidental.

Dans une déclaration rendue publique par le Congrès, les parlementaires ont exprimé leur « rejet catégorique » de cette position, estimant qu'elle ferait de la Colombie une « partie prenante dans la violation du droit fondamental à l'autodétermination » du peuple sahraoui. Les députés ont également dénoncé la politique marocaine au Sahara occidental, qualifiant la situation du peuple sahraoui de grave atteinte aux droits fondamentaux et appelant au respect de son droit à déterminer librement son avenir.



LES DÉPUTÉS RAPPELLENT LA POSITION DE PETRO

Les signataires ont par ailleurs rappelé que l'une des premières décisions de politique étrangère du gouvernement de Gustavo Petro avait été de rétablir la reconnaissance officielle de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant qu'État souverain, ainsi que d'accréditer son ambassadeur et de permettre l'ouverture de son ambassade à Bogota. Dans leur déclaration, les parlementaires soulignent également que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est consacré par

plusieurs résolutions des Nations unies. Ils estiment que le peuple sahraoui est privé de manière systématique de la possibilité de décider de son avenir.

« UNE POSITION QUI NE REPRÉSENTE PAS LE PEUPLE COLOMBIEN »

Les députés ont qualifié la nouvelle orientation de la politique gouvernementale de « révoltante », notamment au regard de l'histoire de la Colombie, pays qui a lui-même été profondément marqué par les déplacements forcés de populations. En conclusion, les parlementaires ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leur action au sein du Congrès en faveur des droits humains et des peuples qu'ils considèrent comme opprimés. Ils ont enfin exprimé leur « rejet et leur ferme condamnation » de cette position, estimant qu'elle ne représente pas la position du peuple colombien et réaffirmant leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

FONCIER EN TUNISIE:

Le cadastrage obligatoire démarre le 1er novembre dans six gouvernorats

À partir du 1er novembre 2026, des opérations de cadastrage obligatoire seront engagées dans plusieurs zones de Kasserine, Mahdia, Jendouba, Médenine, Sfax et Gabès. Six arrêtés de la ministre de la Justice, publiés au Journal officiel de la République tunisienne (JORT) n°84 du 21 août 2026, fixent précisément les périmètres concernés. Les textes prévoient le recensement, par cadastrage obligatoire, des immeubles non immatriculés et non bâtis situés dans les zones désignées. Plusieurs de ces zones sont explicitement qualifiées de terres pluviales ou irriguées, des mentions qui renvoient à un contexte foncier largement rural et agricole. Ces arrêtés ont pour objet de déclencher le recensement cadastral dans les périmètres désignés. Ils ne prononcent ni expropriation, ni transfert de propriété, ni attribution automatique d'un titre foncier. Dans le gouvernorat de Kasserine, l'opération portera sur les immeu-

bles non immatriculés et non bâtis situés dans deux zones : Henchir Oum El Khir, dans l'imada du même nom, délégation de Majel Bel Abbès, qualifiée de terre pluviale et Zelfane, dans l'imada du même nom, délégation de Thala, également qualifiée de terre pluviale. Le recensement débutera à partir du 1er novembre 2026. Dans le gouvernorat de Mahdia, l'arrêté vise la zone de Hiboun, dans l'imada de Hiboun, délégation de Mahdia. Le texte la qualifie de zone irriguée et là encore, seuls sont visés par l'arrêté les immeubles à la fois non immatriculés et non bâtis.

Dans le gouvernorat de Jendouba, le cadastrage obligatoire concernera la zone de Ma Bared, située dans les imadas de Halima et Ouled Mofda, relevant de la délégation de Fernana. La zone est qualifiée de terre pluviale par l'arrêté. Quant à l'arrêté relatif au gouvernorat de Médenine, il couvre plusieurs secteurs : Sont concernés les immeubles non immatriculés et non

bâtis situés dans les imadas de Hassi Amor et Lebba, relevant de la délégation de Médenine Sud, ainsi que dans l'imada de Hachchan, relevant de la délégation de Djerba Houmt Souk. Le texte ajoute la zone de Chahbania, dans l'imada du même nom, délégation de Ben Guerdane, qualifiée de terre pluviale. Dans le gouvernorat de Sfax, deux zones sont désignées : El Ataya, dans l'imada d'El Ataya, délégation de Kerkennah et Bliana, dans l'imada de Bliana, délégation d'El Amra. Les deux secteurs sont également qualifiés de terres pluviales.

Par ailleurs, Gabès est le gouvernorat où l'arrêté énumère le plus grand nombre de zones : six au total, réparties entre les délégations de Matmata et de Menzel Habib. À Matmata, sont concernées, Tamazret Oum Echiah, zone irriguée et Tamazret, zone pluviale. A Menzel Habib, l'opération concerne Aïtha Zeghrata, zone irriguée, Sqi Errbaï, zone pluviale ;

Hmila 1, zone irriguée ; Hmila 2, zone irriguée.

Le Journal officiel précise que le recensement des immeubles non immatriculés et non bâtis dans ces secteurs commencera également le 1er novembre 2026.

Les six arrêtés s'appuient sur le décret-loi n°3 du 20 février 1964 relatif à l'immatriculation foncière obligatoire. À ce stade, leur portée est précise : ils fixent les zones concernées et déclenchent, à partir du 1er novembre, le recensement cadastral des immeubles non immatriculés et non bâtis qui s'y trouvent. Ils ne signifient pas, à eux seuls, qu'un terrain change de propriété ou qu'un titre foncier sera automatiquement délivré.

Pour les personnes disposant de droits sur des parcelles situées dans les périmètres concernés, l'enjeu sera désormais de suivre les différentes étapes de la procédure ainsi que les informations qui seront publiées au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

L'AGENCE LIBYENNE DE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE : Lancement d'un système numérique

L'Agence libyenne de lutte contre l'immigration clandestine a commencé à connecter et à exploiter un système numérique unifié dans toutes ses branches, dans le cadre d'un plan plus vaste visant à moderniser ses opérations administratives et de sécurité grâce à la transformation numérique. L'agence a indiqué que la phase actuelle comprend l'établissement de liens techniques entre ses succursales, la préparation du système à son fonctionnement complet et la saisie des informations selon des procédures standardisées conçues pour améliorer l'exactitude et la cohérence. Le personnel des antennes situées dans le sud, le centre et le sud-est de la Libye reçoit également une formation sur l'utilisation de la nouvelle plateforme. Cette formation porte sur la saisie des données, les mises à jour et la surveillance électronique, selon l'agence.

Ce projet vise à créer un environnement de travail numérique intégré qui rassemble les informations détenues par les différentes branches dans des bases de données unifiées et permette un échange de données plus rapide. Les responsables ont indiqué que le système devrait également améliorer la précision du stockage et de la récupération des informations, ce qui permettra un travail administratif et de sécurité plus efficace au sein de l'agence. L'Agence de lutte contre l'immigration clandestine a déclaré que la mise en œuvre se déroule en plusieurs étapes techniques afin de garantir la sécurité des connexions entre les différentes antennes avant que le système ne soit étendu à plus grande échelle. Le programme vise à terme à établir un réseau numérique unifié couvrant les antennes de l'agence à travers le pays, permettant aux responsables de gérer et de mettre à jour les informations via un système électronique commun. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'agence pour moderniser ses procédures internes et renforcer la coordination entre les services chargés de la migration irrégulière et des questions administratives et de sécurité connexes.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DU PÉTROLE MAURITANIEN

Constatation des dégâts de l'incendie de la sous-station de transformation Est à Nouakchott

Le ministre de l'Énergie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, a effectué une visite d'inspection sur le terrain à la sous-station de transformation Est à Nouakchott, de moyenne tension 33/15 kV, pour constater de près les dégâts causés par l'incendie qui s'est déclaré dans la station vendredi, et qui a entraîné une coupure soudaine de courant dans plusieurs quartiers de Nouakchott Nord et de parties de la moughataa d'Arabat, en plus de perturbations sur la ligne électrique reliant Nouakchott- Ouad Naga- Idini et Aouleigat. La visite a permis de constater les dommages subis par cette installation vitale, et de s'informer des circonstances et des causes de l'incident, qui sont dues, selon un communiqué du ministère, à

des facteurs indépendants de la volonté ayant provoqué le déclenchement de l'incendie et endommagé la station. Le ministère de l'Énergie et du Pétrole a indiqué, dans un communiqué, que des travaux sont en cours pour sécuriser à nouveau l'alimentation électrique des zones touchées, car certaines zones ont été alimentées via d'autres stations de transformation, tandis que les efforts se poursuivent pour remettre en service la ligne d'Idini et le reste des zones affectées. Le ministère a ajouté que les équipes techniques spécialisées continuent d'étudier et de mettre en œuvre des solutions urgentes qui permettraient à la station de reprendre son fonctionnement et de revenir à sa capacité normale dès que possible. Dans le même contexte, la Société Mauritanienne

d'Électricité « Somelec » a annoncé, dans deux communiqués distincts, le déclenchement de deux incendies vendredi et samedi dans deux stations de transformation électrique dans la capitale Nouakchott, ce qui a causé des perturbations et des coupures variées du service d'électricité dans plusieurs quartiers et zones. La société a expliqué que l'incendie qui s'est déclaré ce samedi dans une station de transformation de tension 33/15 kV à Nouakchott Ouest a entraîné une coupure de courant dans la plupart des quartiers de la moughataa de Tervagh Zeina, et de larges parties des moughataas du Ksar et Sebkhah, en plus de la ligne électrique alimentant les zones d'Aghnodert, l'aéroport Oumtounsy et le port de Tanit. Quant à l'incendie qui s'est déclaré à

la sous-station de transformation Est à Nouakchott, il a provoqué une coupure soudaine d'électricité dans un certain nombre de quartiers de Nouakchott Nord et des parties de la moughataa d'Arabat, ainsi que des perturbations au niveau de la ligne électrique reliant Nouakchott, Ouad Naga, Idini et Aouleigat. La « Somelec » a confirmé que ses équipes techniques ont commencé, dès la survenue des incidents, les opérations d'intervention et de traitement, dans le but de limiter les effets des pannes et de rétablir le courant électrique dans les zones touchées de manière progressive, parallèlement au travail de restauration de la disponibilité des stations de transformation endommagées et à la garantie de la stabilité du réseau électrique.

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHIATI (*).

Le Safran " Za'afraan ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.

" De l'histoire du Safran :
Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus



tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmaté ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'faran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème , consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnaît déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaître cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à

Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligna avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adulterant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce *Crocus sativus* L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et aplati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très

sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celcius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à tenure relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indifférent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'Août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la pousse, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovine surtout,

soit une tonne pour 100 m2 et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m2), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m2 (500.000 à 70.000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.

Les vertus du safran sont plurielles. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paelles, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brûlées au safran.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le Crocus sativus est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranale. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

" Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40



km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : " Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne montagneuse de l'Atlas du Maghreb ", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus value économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la

wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaia ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus

cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage des petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran a fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHIATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khiame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XII^{ème}). Culture de bulbes du Safran (*Crocus sativus* L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghddhiya. Instiute for the hitory of Arabic-Islamic Sciencies at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (*Crocus sativus* L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.



EL MOUDJAHID

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES :

L'État met le paquet

Des mesures concrètes dans l'agriculture, l'eau, l'indemnisation des sinistrés et le transport illustrent la mobilisation de l'État pour soutenir les citoyens et renforcer les activités économiques.

Du matériel agricole pour les agriculteurs, des indemnisés pour les dégâts matériels provoqués par les incendies de forêt, un plan d'urgence pour améliorer la distribution de l'eau potable et, à présent, des crédits bancaires à l'adresse des transporteurs professionnels pour l'acquisition de bus et d'autocars neufs. On ne peut pas dire que l'Etat n'a pas mobilisé des moyens conséquents au profit de la population de manière générale et de certaines corporations en particulier. Et encore, tout cela s'est fait en plein été, alors que les activités économiques et administratives tournent traditionnellement au ralenti et que beaucoup de citoyens sont en vacances ou en congé.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le dit et le répète inlassablement : l'Etat algérien est et demeurera un Etat social par fidélité au serment des martyrs, plus particulièrement à la teneur de la Proclamation du 1er Novembre.

Depuis son accession à la magistrature suprême, il n'a eu de cesse d'instruire les gouvernements successifs de veiller au bien-être du citoyen et de favoriser l'essor de l'économie nationale.

C'est sous ce prisme qu'il faut apprécier les efforts déployés par l'Etat, plus particulièrement depuis l'entame de l'été, pour régler les problèmes et problématiques qui surviennent. Cela avait commencé avec la saison de moissonnage-battage lorsque, constatant le manque de moyens mécaniques chez les agriculteurs pour l'exploitation des récoltes record en matière de céréaliculture, des coopératives agricoles, constituées conformément à une instruction en ce sens du président de la République donnée lors d'un Conseil des ministres au mois de février dernier, avaient fait bénéfi-



cier les céréaliculteurs de moissonneuses-batteuses. Du matériel agricole est aussi mis à la distribution des producteurs de maïs et de tournesol.

Les récoltes détruites par les feux de forêt un peu partout à travers le pays, conséquences d'un été caniculaire, ont été compensées par des indemnités de l'Etat aux agriculteurs et arboriculteurs qui en ont été victimes après des enquêtes menées avec diligence par les services communaux.

Les dossiers d'indemnisation ont été bouclés en quelques semaines et les victimes pourront ainsi entamer prochainement l'opération labours-semaillages avec quiétude et sérénité.

Qui dit été caniculaire dit chaleur, sécheresse et stress hydrique. Or, force est de constater que les autorités ont plutôt bien géré la distribution de l'eau potable tout au long de la saison estivale en dépit de beaucoup de contraintes (pluviométrie faible, sinon quasiment nulle durant l'été, multiples incendies de forêt, déperdition et gaspillage de l'eau potable par inconscience ou irresponsabilité).

Cela n'empêche que le gouvernement va consentir de nouveaux investissements urgents pour l'acquisition d'équipements d'un montant de 23 milliards de dinars, dans le but de développer davantage le réseau et améliorer la distribution. C'est un montant énorme qui démontre l'importance qu'accorde l'Etat à l'amélioration

du quotidien de l'Algérien, sachant la place primordiale et la valeur inestimable de l'eau dans la vie de tous les jours.

Les travers de l'été ne se sont pas résumés aux épisodes caniculaires. Ils se sont malheureusement manifestés également par la poursuite du terrorisme des routes avec encore des accidents de la circulation ayant impliqué aussi des autocars.

On se rappelle l'ordre donné par le président de la République, suite à la chute tragique d'un bus dans l'oued El Harrach, à Alger, d'importer au plus vite 10 000 bus et autocars et de retirer graduellement de la circulation les véhicules ayant plus de 30 ans d'âge, puis ceux ayant plus de 25 ans d'âge.

Des bus et autocars ont été effectivement importés et la première entreprise à en avoir exploité des unités a été l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA).

Quant aux transporteurs privés, le renouvellement du parc en bus et autocars neufs demeure encore limité, notamment en raison du coût élevé de ces véhicules. Qu'à cela ne tienne !

Plusieurs banques publiques proposent des produits bancaires à l'adresse des transporteurs privés pour l'achat de bus et autocars neufs avec des crédits pouvant couvrir jusqu'à 90 % du coût du véhicule. Rares sont les pays où des banques offrent des crédits



couvrant un tel pourcentage du coût d'un véhicule.

C'est un geste fort de l'Etat destiné à renforcer le processus de sécurisation du transport des voyageurs et, par là-même, à améliorer le confort du citoyen.

Comme pour le matériel agricole, l'indemnisation des pertes agricoles et les investissements pour l'alimentation en eau potable, il s'agit d'une mesure d'accompagnement très louable visant à soutenir les efforts sincères de développement économique et d'amélioration des conditions de vie sociale.

A travers ces exemples – tirés uniquement de la saison estivale en cours, sans compter toutes les autres mesures prises auparavant –, il est indéniable que l'Etat joue un rôle crucial en matière de régulation, de soutien et d'accompagnement des citoyens et des corporations professionnelles, à plus forte raison dans les circonstances frappées du sceau du tragique ou de l'urgence.

C'est conforme au vœu du président de la République et aussi au caractère social de l'Etat. Reste aux récipiendaires à fructifier ces efforts à bon escient, dans l'intérêt général.

Lorsqu'on bénéficie de l'accompagnement sûr de l'Etat, on ne peut se permettre des actions inconsidérées et des choix irréfléchis. Autant l'Etat assume ses responsabilités, le citoyen se doit d'assumer les siennes.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

Les prix des voitures chinoises vont-ils vraiment baisser en Algérie ?

Les concessionnaires répondent

Dans un marché hypersensible à toute rumeur, des prévisions de baisses significatives des prix des voitures importées de Chine sont venues animer les réseaux sociaux ces dernières heures. Qu'en est-il vraiment ?

L'agitation du marché est partie des déclarations d'un concessionnaire connu sur les réseaux sociaux faisant état d'une prochaine chute importante des prix des voitures importées de Chine, en raison de la baisse des prix du fret et des véhicules eux-mêmes. Par la suite, un chiffre est sorti faisant un grand effet sur la Toile. L'expert économique Abderrahmane Hadeff, interrogé par nos confrères d'El Khabar, a émis des prévisions estimant à 100 millions de centimes la valeur de la baisse des prix des voitures pour les prochains jours et les prochaines semaines. Contactés par l'Algérie Aujourd'hui, deux concessionnaires spécialisés dans la filière chinoise ont livré leurs impressions sur l'emballage que connaît le marché ces dernières heures. Le premier, basé à Alger, ne s'attend pas vraiment à une baisse significative et durable. «Le fret est passé de 9 000 dollars par conteneur de quatre véhicules à 7 500. Ce qui représente 350 dollars de gagné par voiture. Il n'y a pas de quoi vraiment impacter d'une manière aussi importante sur les prix finaux», a-t-il expliqué. Même son de cloche chez son collègue basé à Béjaïa qui explique pour sa part que le fret a baissé de 9 000 à un peu plus de 6 000 dollars par conteneur de quatre voitures. «Si le fret a baissé passant de 55 millions de centimes à 38 millions par véhicule, la baisse n'est pas durable pour autant. Le fret a baissé comme c'est le cas chaque année à cette période. En septembre, il y a une foire, les prix du fret baissent grâce à la forte demande mais repartent par la suite à la hausse et reviennent à la normale, une fois la période écoulée, soit en octobre», détaille-t-il, avant de nous faire savoir qu'il n'était pas au courant d'une baisse des prix des véhicules en Chine. L'Algérie fait partie des plus grands importateurs de voitures en provenance de Chine. Abderrahmane Hadeff abonde dans le même sens. Ce dernier écarte l'hypothèse de l'incidence de la baisse du prix du fret sur les prix expliquant qu'elle ne dépasse pas les 10% du coût. Il base son analyse sur la politique globale de la Chine qui favoriserait, selon lui, une baisse significative des prix des voitures. Selon sa théorie, le facteur décisif dans la compétitivité des produits chinois est principalement lié à la politique économique et commerciale adoptée par Pékin qui a opté, ces dernières années, pour une approche plus agressive envers le marché étranger, dans le but de maintenir sa position commerciale et d'accroître sa part sur divers marchés mondiaux, d'autant plus que les exportations et le commerce extérieur constituent un pilier fondamental du système de croissance économique chinois. Le secteur automobile met clairement en évidence l'ampleur de la transformation qui touche l'industrie chinoise. Selon Hadeff, l'approche chinoise va au-delà d'une présence temporaire sur le marché étranger et vise, désormais, à établir une présence sur le long terme au niveau international.

L'ECHO D'ALGERIE

CHANTAGE MIGRATOIRE À CEUTA :

Le roi Mohammed VI visé par une plainte devant la CPI

Une plainte ciblant directement le roi du Maroc, Mohammed VI, son gouvernement, ainsi que le chef du gouvernement espagnol, a été déposée devant la Cour pénale internationale (CPI) pour l'utilisation des flux migratoires comme arme de chantage politique.

Selon des informations rapportées par le journal « The Objective », cette démarche judiciaire engagée par l'organisation espagnole « Manos Limpias » vise à établir les responsabilités dans la crise sur-

venue au niveau de l'enclave espagnole de Ceuta.

L'action met également en cause plusieurs ministres et hauts responsables sécuritaires des deux pays. S'appuyant sur l'article 15 du Statut de Rome, la requête sollicite l'ouverture d'une enquête indépendante sur les événements du 30 juillet dernier.

Ce jour-là, qui marquait le 27e anniversaire de l'accession au trône du souverain marocain, près de 80 000 personnes ont franchi la frontière de manière irrégulière. D'après les données des autorités

locales, entre 7 000 et 9 000 migrants séjourneraient toujours dans l'enclave. L'organisation réclame que la justice internationale détermine si les décès, blessures et dommages matériels résultent de consignes politiques, d'ordres directs ou de négligences délibérées. La plainte pointe les prérogatives du roi Mohammed VI en sa qualité de plus haute autorité institutionnelle et militaire du Royaume, tout en soulignant les compétences du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, en matière de

défense et de conduite politique. Les hauts cadres administratifs, policiers et militaires impliqués dans le contrôle des frontières, les refoulements, le sauvetage ou l'assistance sont également visés. À travers cette saisine de la CPI, « Manos Limpias » cherche à faire la lumière sur la nature réelle de cet afflux massif vers Ceuta. Il s'agit d'établir si cet événement relevait d'une dynamique spontanée, de l'action de réseaux de passeurs, ou d'une manœuvre orchestrée, tolérée voire encouragée par des agents étatiques.

GUERRE GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

Médecins sans frontières condamne l'absence d'une enquête indépendante sur la mort de ses employés

Médecins sans frontières condamne la décision sioniste de clore sans enquête pénale les dossiers sur la mort de ses employés à Ghaza et réclame un mécanisme indépendant.

Médecins sans frontières (MSF) a condamné la décision des autorités sionistes de clore, sans ouvrir d'enquête pénale, deux dossiers soumis par l'organisation concernant des attaques ayant fait plusieurs morts et blessés parmi ses employés et leurs proches dans la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

IMPASSE DES ENQUÊTES MILITAIRES INTERNES POUR MSF

Le premier dossier concerne plusieurs attaques contre un convoi de MSF dans la ville de Ghaza en novembre 2023, qui ont fait deux morts. Le second porte sur une frappe ayant visé un refuge de l'organisation à Khan Younis, en février 2024, tuant deux personnes et en blessant 6 autres. Dans un communiqué, MSF a indiqué que cette décision n'était pas surprenante, puisqu'elle intervient près de 2 ans après le dépôt de ses demandes. L'organisation avait également saisi l'entité sioniste pour contester l'absence de réponse du procureur militaire à ses requêtes officielles.

MSF a qualifié la décision d'« injuste » et d'« inacceptable », critiquant la clôture des deux dossiers après près de deux années de silence. L'organisation estime qu'un système dans lequel une institution militaire enquête elle-même sur les actes de ses forces ne peut garantir une véritable reddition de comptes. L'organisation affirme que plusieurs de ses employés ainsi que des membres de leurs familles ont été tués par les forces sionistes, alors que les autorités avaient été informées de leur présence et que les véhicules concernés portaient clairement l'emblème de MSF. Malgré cela, aucune enquête pénale n'a été engagée.

MSF RÉCLAME UN MÉCANISME D'ENQUÊTE INDÉPENDANT

MSF estime que cette décision confirme l'absence de perspective de justice au sein du système juridique sioniste concernant la mort de ses employés. Elle réclame que les dossiers soient examinés par un mécanisme d'enquête indépendant, impartial et véritablement autonome. Selon les chiffres cités par MSF, 15 de ses employés ont été tués par les forces sionistes à Ghaza depuis octobre 2023, tandis qu'environ 1 700 professionnels de santé ont également été tués dans l'enclave.

L'organisation humanitaire a réaffirmé qu'aucune considération militaire ne saurait justifier des pertes civiles massives, insistant sur le fait qu'une enquête interne menée par l'armée ne peut en aucun cas se substituer à une procédure indépendante. MSF a enfin martelé qu'elle continuera de se battre pour que la mort de son personnel ne soit plus éludée en tant que « simple dommage collatéral » des opérations en cours.



L'ARMÉE ISRAËLIENNE RETIENT LE MAIRE ET DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PALESTINIEN LORS D'UNE INCURSION EN CISJORDANIE

L'armée israélienne a retenu samedi pendant plusieurs heures le maire de Beit Furik, des membres du conseil municipal et plusieurs autres Palestiniens lors d'une incursion menée dans l'est de la ville, dans le nord de la Cisjordanie occupée, avant de les relâcher, ont indiqué des sources locales à Anadolu. Une force militaire israélienne, dont les membres étaient habillés en colons, a fait une incursion dans la partie orientale de Beit Furik, à Naplouse, et retenu le maire, des membres du conseil municipal ainsi que plusieurs habitants, ont ajouté les sources. Les forces israéliennes ont empêché les Palestiniens de s'approcher du lieu de détention et ont relâché les personnes retenues plusieurs heures plus tard, ont-elles précisé.

Au cours de l'incursion, les forces israéliennes ont violemment frappé un jeune Palestinien ainsi que des membres du personnel municipal, selon les sources. Elles ont également empêché les ambulances d'atteindre le jeune homme blessé afin de lui prodiguer les premiers soins et de le transporter vers un hôpital, ont-elles ajouté. Des soldats israéliens et des colons ont agressé plusieurs Palestiniens, dont des femmes, lors de l'incursion près de la mosquée Abu Rafat, dans la partie orientale de la ville, alors que des habitants s'étaient rassemblés près du site pour demander la libération des personnes retenues, selon des témoins. La Cisjordanie occupée connaît une escalade continue des attaques menées par l'armée et les colons depuis le début de la guerre à Gaza en octobre 2023, parallèlement à l'expansion des avant-postes de colonies illégales, à la construction de routes réservées aux colons et au renforcement des restrictions imposées aux déplacements des Palestiniens.

PLUS DE 100 ANCIENS DIPLOMATES FRANÇAIS ET BRITANNIQUES EXIGENT DES SANCTIONS CONTRE ISRAËL

Dans une lettre obtenue par Anadolu (AA), plus de 100 anciens diplomates français et britanniques appellent samedi le Président Macron et le Premier ministre Burnham à agir face à l'occupation israélienne et à imposer des sanctions contre Israël.

Les signataires, qui incluent Sir Jeremy Greenstock et Sir Emyr Jones Parry (anciens ambassadeurs auprès de l'ONU), Patrice Paoli et Stanislas de Laboulaye (anciens diplomates français, exhortent Paris et Londres à « faire cause commune » sur « la ligne de fracture fondamentale de la région : l'égalité des droits pour Israéliens et Palestiniens ».

DES ACCUSATIONS SANS DÉTOUR

Les diplomates appellent la France et le Royaume-Uni à « faire cause commune sur la ligne de fracture fondamentale de la région : l'égalité des droits pour Israéliens et Palestiniens ». Ils rappellent que « en 2025, la France et le Royaume-Uni ont reconnu l'État de Palestine », affirmant que « cette étape nécessaire doit être concrétisée par une action d'urgence pour sauvegarder le droit à l'autodétermination des Palestiniens, alors que le gouvernement israélien cherche systématiquement à détruire toute perspective d'État palestinien indépendant ».

Sans détour, la lettre accuse : « À Gaza, deux millions de Palestiniens sont parqués sur 30 % de leurs terres dévastées, affamés, sans médicaments ni logements. Plus de 1 200 Palestiniens ont été tués depuis le prétendu "cessez-le-feu". »

Les diplomates soulignent que « l'affirmation de M. Netanyahu selon laquelle Israël doit vivre par l'épée est moralement erronée et contre-productive. Elle met en péril la sécurité d'Israël et ne laisse aucune place à la négociation. En conséquence, le monde ne voit plus Israël comme une véritable démocratie, il n'y a rien de démocratique à priver les autres de leurs droits et de leurs terres. »

ÉPURATION ETHNIQUE EN CISJORDANIE ET EXTENSION RÉGIONALE

La lettre dénonce également « la destruction systématique de Gaza et sa population ». Concernant la Cisjordanie, les diplomates écrivent : « En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les démolitions de maisons palestiniennes et la violence débridée des colons, avec la connivance de l'armée et de la police israéliennes, constituent un nettoyage ethnique. La Palestine s'efface sous nos yeux. »

Les signataires élargissent leur critique au-delà de la Palestine : « Cette politique d'occupation et de destruction s'étend également au Liban, où de nombreux villages ont été

rasés, et à la Syrie. C'est une tache sur la conscience de l'humanité, qui exige que le Royaume-Uni et la France agissent. »

CONTEXTE : LE PROJET E1

La lettre intervient après la publication par Israël d'appels d'offres pour la construction de 1 200 maisons dans le projet de colonisation E1 en Cisjordanie, qualifié de « ligne rouge » par la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les diplomates soulignent que « le seul moyen d'arrêter ce développement désastreux est de dissuader tous les soumissionnaires potentiels israéliens. Nos gouvernements doivent maintenant expliciter que les activités commerciales de tout soumissionnaire au Royaume-Uni et en France en souffriront. »

SEPT MESURES CONCRÈTES

Les diplomates recommandent que la France et le Royaume-Uni respectent les décisions de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale. Ils appellent à la suspension de l'accord d'association UE-Israël et de l'accord commercial Royaume-Uni-Israël pour violation des droits de l'homme, ainsi qu'à la suspension des transferts d'armes vers et depuis Israël et de toute coopération militaire bilatérale.

La lettre exige également un accès sans restriction à l'aide à Gaza menée par l'UNRWA, avec accès garanti aux journalistes, diplomates et parlementaires. Elle demande l'interdiction de tout commerce avec les colonies, y compris les biens, investissements et services financiers, et avertit que les soumissionnaires potentiels du projet E1 verraient leurs intérêts au Royaume-Uni et en France en souffrir.

Enfin, les diplomates recommandent de criminaliser l'achat de propriétés sur des terres palestiniennes occupées et de retirer le statut de charité aux organismes finançant les colonies. Les diplomates ne limitent pas leur critique à Israël. Ils affirment que « les Palestiniens doivent assurer que l'État reconnu par plus des deux tiers du monde soit démocratique et respectueux de la loi, malgré l'occupation ». Notant que « la direction politique palestinienne est non représentative et dysfonctionnelle », ils appellent les élections prévues en novembre à produire un « renouveau démocratique » et soulignent que « Gaza et la Cisjordanie doivent être réunifiées politiquement, administrativement et économiquement ».

Cependant, ils concluent : « Bien que nos deux gouvernements puissent faire beaucoup pour aider la Palestine à devenir une nation démocratique fonctionnelle, notre attention doit porter sur la détermination d'Israël à empêcher ce résultat. »

APPEL À UN LEADERSHIP INTERNATIONAL

Les signataires affirment que « le Royaume-Uni et la France ont des responsabilités historiques et une capacité de rassemblement pour montrer la voie aux gouvernements partageant les mêmes vues en Europe et dans le monde, en faveur d'une paix juste et de l'égalité des droits. ». Ils affirment que « ces propositions reflètent nos valeurs communes, le droit international et l'égalité des droits, qui sont dans notre intérêt ».

Les anciens diplomates insistent : « Là où il n'y a pas de droit, aucun d'entre nous n'est en sécurité. »

LIBAN

Poursuite des attaques sionistes contre plusieurs régions

Poursuite des attaques sionistes contre plusieurs au Liban notamment dans le Sud, malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis juin dernier. L'aviation de guerre sioniste a mené, samedi vers 6h45, deux frappes sur les hauteurs d'Ali Taher, à la périphérie nord de Nabatiyeh el Faouqa, au sud du pays, a rapporté l'agence nationale d'information libanaise Ani. Par ailleurs, des drones sionistes survolaient la

banlieue sud de Beyrouth, selon la même source. Les forces sionistes ont mené, samedi, un important dynamitage dans la municipalité de Talloussa située dans le district de Marjayoun, également au sud du Liban, a encore rapporté l'Ani. Dans la nuit précédente, l'artillerie sioniste a intensément bombardé les abords de Doha Kfar remmane, les environs de la colline de Dabché et le bois de la région d'Ali Taher,

à l'aide d'obus au phosphore, a ajouté l'Ani. L'armée sioniste a, en outre, procédé à une importante explosion dans les environs de la localité de Arnoun située dans le district de Nabatiyeh.

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban, depuis le 8 octobre 2023, s'élève à pas moins de 8.915 martyrs et 30.543 blessés, selon le ministère libanais de la Santé. Dans un communiqué publié vendre-

di soir, le Centre des opérations d'urgence sanitaire relevant du ministère.

Le Centre a précisé que ces chiffres représentent le bilan cumulé des attaques sionistes contre le Liban depuis le 8 octobre 2023 jusqu'au 21 août 2026. Il a également indiqué que depuis le 2 mars 2026 jusqu'au 21 août 2026, le bilan de l'agression sioniste s'établissait à 4.348 martyrs et 12.307 blessés.

5 signes qui montrent que vous devenez aigri avec l'âge !

Les événements négatifs, les déceptions et les injustices de la vie vous ont rendu irritable et amère ? Attention, vous devenez peut-être aigri. Et vos ressentiments pourraient s'accroître avec l'âge. Voici 5 signes d'alerte.

VOUS ÊTES RÉFRACTAIRE AU CHANGEMENT

Les changements font partie de la vie. Difficile de les éviter, que ce soit dans notre vie personnelle, au travail mais aussi dans votre corps. Alors que certains voient les changements comme des opportunités pour évoluer et grandir, d'autres ont tendance à les rejeter, à les éviter. Ces derniers s'accrochent à ce qu'ils connaissent et au passé car cela les rassurent. Ils considèrent les changements comme une menace. Problème, cette perception du changement peut être un obstacle à l'épanouissement personnel.

VOUS ÊTES TOUT LE TEMPS IRRITABLE

Les personnes aigries ont tendance à ressentir et à transmettre des émotions négatives. Celles-ci ont souvent présentes, voire omniprésentes. Ces émotions peuvent être déclenchées par des



situations ou des personnes. Cela peut être de l'irritabilité, de la colère, de la frustration, de l'inquiétude, de l'hostilité ou encore de l'amertume.

VOUS VOYEZ TOUJOURS LE VERRE À MOITIÉ VIDE

Les personnes qui deviennent aigries avec l'âge sont généralement pessimistes. Au lieu de croquer la vie à pleines dents et de voir le positif dans le quotidien, elles ne vont s'attarder que sur le négatif. Pour ces personnes, l'optimisme relève de la naïveté et les bonnes nouvelles ne font pas le poids face à la morosité ambiante. Si vous vous reconnaissez dans ce comportement,

sachez que votre pessimisme ne va faire qu'amplifier votre amertume.

VOUS MANQUEZ D'EMPATHIE

L'empathie est la capacité d'une personne à comprendre et partager les émotions des autres. Elle est une caractéristique essentielle de l'intelligence émotionnelle et aide à maintenir des relations saines avec les personnes que l'on côtoie. Les personnes aigries, qui sont en permanence focalisées sur leurs inquiétudes et leur négativité, se préoccupent peu de ce que ressentent les autres. Or, l'empathie est une compétence qui se travaille pour être renforcée. En la

négligeant, les personnes aigries prennent le risque de voir leurs relations avec les autres se détériorer.

VOUS REJETEZ LES SIGNES D'AFFECTION

L'amour, sous toutes ses formes, est un besoin fondamental de l'être humain. L'amour nourrit notre âme et donne un sens à la vie. Les personnes qui deviennent aigries avec l'âge ont tendance à rejeter toute forme d'affection, qu'elles perçoivent comme un signe de faiblesse. Ce rejet de l'amour est souvent lié à des blessures passées non cicatrisées. Mais cet évitement affectif ne fait qu'accroître leur négativité et leur amertume.

L'ANANAS Un aliment aux mille vertus (dont la perte de poids)

Avec son côté à la fois sucré et acide, l'ananas est un fruit délicieux généralement très apprécié. Et tant mieux, car ce fruit à la forme si spécifique regorge de nombreuses vertus. On vous dit tout.

UN FRUIT AUX NOMBREUX BIENFAITS

L'ananas est un fruit tropical bien connu et très apprécié pour sa chair sucrée et juteuse. C'est également un fruit dont l'apport calorique est moyen, il s'incorpore donc facilement dans le cadre d'une perte de poids (environ 50 calories pour 100 g). « Outre les nombreuses minéraux (magnésium, potassium, phosphore), vitamines (C, B6) et antioxydants qu'il contient, l'ananas contient de la broméline, une enzyme protéolytique aux nombreuses vertus nutritionnelles ! » explique Cédric Ménard, nutritionniste.

Consommer régulièrement de l'ananas permet donc de :

Faciliter le transit intestinal et lutter contre la constipation grâce aux fibres des fruits ;

Prévenir certains cancers grâce aux polyphénols contenus dans le fruit. Ces derniers ont des propriétés antioxydantes reconnues ;

Favoriser l'amaigrissement lorsqu'il est consommé dans le cadre d'un régime alimentaire adapté à la perte de poids ;

« La broméline, protéine spécifique à l'ananas, possède des propriétés anti thrombotiques et antiplaquettaires, et préviendrait des maladies cardiovasculaires, en particulier de l'angine de poitrine » explique le spécialiste.

Enfin, consommer de l'ananas en fin de repas riche facilite la digestion et permet d'éviter les ballonnements, les dyspepsies (douleurs au niveau de l'estomac) et les brûlures d'estomac.

ATTENTION AUX ALLERGIES

Les allergies à l'ananas sont très fréquentes. En effet, le fruit fait partie des aliments "histamino-libérateurs". Sa consommation entraîne donc un pic d'histamine dans l'organisme, ce qui peut provoquer, chez les personnes sujettes aux allergies, une réaction (démangeaisons, picotements, sensation de brûlures).

Voici les meilleurs oléagineux recommandés par les diététiciens pour faire baisser la glycémie

En cas de glycémie élevée, une bonne alimentation est essentielle pour éviter les complications. Ainsi, les oléagineux peuvent être une bonne façon de baisser la glycémie.

FAIRE LE PLEIN DE FIBRES POUR CONTRÔLER SA GLYCÉMIE

« Lors des études des bénéfices du régime méditerranéen, on a démontré les bénéfices des oléagineux pour lutter contre le diabète autant en préventif que pour l'améliorer » explique la docteure Dominique Denjean. En effet, en cas de glycémie élevée, ou de diabète, il est important de d'adopter un mode de vie équilibré, en alliant alimentation et activité sportive. Certains oléagineux sont ainsi recommandés

pour faire baisser ou pour contrôler la glycémie, notamment :

Les amandes : elles sont riches en vitamine E et en magnésium, elles peuvent réduire les pics d'insuline après un repas ;

Les noix de Grenoble : sont particulièrement bénéfiques pour la santé cardiaque grâce à leur teneur élevée en oméga-3 ;

Les graines de chia sont une mine d'or nutritionnelle. Elles sont riches en fibres, en protéines et en acides gras essentiels ;

Les noix, les purées d'amandes, de cacahuètes ou de noisettes, noix de pécan, pignons, noisettes, pistaches. Les fibres contenues dans les oléagineux vous aident à réguler votre glycémie. Il est bon d'en intégrer à chaque repas.

10 conseils pour diminuer sa glycémie

Pour contrôler sa glycémie au quotidien, il est important de suivre quelques règles. Ainsi, la diététicienne et micro-nutritionniste Marjorie Crémadès, recommande de :

Pratiquer 30 minutes d'activité physique au quotidien ;

Éviter de sauter un repas.

Manger des légumes à chaque repas : au moins autant de légumes que de féculents.

Prendre ses repas et collations à heures régulières. Opter pour des aliments riches en fibres.

Éviter les aliments riches en graisses saturées : fromage, charcuterie, viennoiseries. Arrêter les boissons sucrées. Privilégier les sucres à index glycémiques bas comme les féculents, les légumes secs. Boire 1 à 2 L d'eau par jour.

L'indice de rondeur corporelle (IRC) va-t-il remplacer l'IMC ?

Après l'IMC, très largement critiqué, l'IRC pourrait devenir un nouvel indicateur de référence pour déterminer la corpulence d'une personne. Mais de quoi s'agit-il exactement ? On vous explique tout.

LE CALCUL DE L'IRC PREND EN COMPTE LE TOUR DE TAILLE

Jusqu'à présent, pour estimer la corpulence d'une personne, nous avions recours à l'IMC, soit l'indice de masse corporelle. Il s'agit d'un indicateur reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé. La formule est simple : le poids en kilo, divisé par la taille en mètre, au carré. Cela donne un nombre aux alen-

tours de 20, pour les personnes en bonne santé. Au-delà de 25, la personne est considérée comme étant en surpoids. Seulement, cet indicateur est de plus en plus critiqué. En effet, il est parfois considéré comme trop universel, ne prenant pas en compte les différences d'âge, de sexe, d'ethnie, etc.

Dans une récente étude parue dans la revue Jama network Open, des chercheurs ont mis en place un nouvel outil, jugé plus fiable. Ainsi, l'Indice de rondeur corporelle serait plus adapté pour diagnostiquer un surpoids, une obésité et les problèmes de santé associés. Le petit truc en plus de cet indicateur : il prend en compte le tour de taille et plus précisé-

ment, la graisse viscérale. Cette dernière, lorsqu'elle est en excès, est associée à des risques de maladies cardiovasculaires.

« Nos résultats fournissent des preuves convaincantes de l'application de la BRI en tant qu'outil de dépistage non invasif et facile à obtenir pour l'estimation du risque de mortalité et l'identification des individus à haut risque », expliquent les auteurs de ces travaux.

IRC : UN CALCUL QUI NE PEUT PAS ÊTRE FAIT À LA MAISON

L'IRC a donc l'avantage de prendre en compte la circonférence des hanches et de la taille afin d'estimer la quantité de graisse totale, et de graisse viscérale,

dans le corps. Or, d'après les scientifiques, cette graisse est un véritable marqueur de risque accru de problèmes cardiovasculaires, de troubles métaboliques et de cancers.

Cependant, le calcul de cet indicateur est plus complexe que celui de l'IMC. Il faudrait calculer : $364,2 - 365,5 \times v(1 - [circonférence \text{ de la taille en centimètres} / 2p] / [0,5 \times \text{la taille en mètres}])$. L'indicateur est donc moins accessible. Les auteurs de l'étude soulignent désormais la nécessité d'études approfondies autour de l'IRC. Pour l'instant, les deux méthodes doivent être associées pour évaluer, le plus exactement possible, la santé physique des individus.



Selection du Mardi

TF1

20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment. L'aventure évolue et ce «Koh-Lanta All Stars» leur réserve d'immenses surprises, du premier au dernier jour !



5

20h05

Nikita

Avec Anne Parillaud, Tchéky Karyo, Jean-Hugues Anglade, Jeanne Moreau, Jean Reno, Marc Duret, Jean Bouise, Roland Blanche, Philippe Dujanerand, Philippine Leroy-Beaulieu, Hubert Gillet, Mia Frye, Olivier Hémon, Christian Gazio, Jérôme Chalou

Délinquante irrécupérable, Nikita, jeune femme d'une vingtaine d'années, cambriole une pharmacie avec ses complices, mais l'affaire tourne mal et elle abat un policier. Arrêtée, elle est condamnée à mort. Un matin, elle se réveille dans une chambre blanche, où un policier lui annonce qu'elle est morte... du moins officiellement. Secrètement, elle est emmenée dans un centre spécialisé où des personnes sont chargées par le gouvernement de former des agents pour en faire des tueurs professionnels. Pendant cinq ans, et contre sa volonté, elle va subir un entraînement intensif visant à apprendre le maniement des armes.



Zone interdite

6 20h00

Présenté par : Ophélie Meunier

«Zone interdite» embarque à bord du «MSC World America», l'un des plus grands paquebots au monde. Long de 333 mètres, il accueille jusqu'à 6 700 passagers et 2 000 membres d'équipage. Sorti des chantiers navals de Saint-Nazaire, ce géant des mers propose une croisière spectaculaire dans les Caraïbes. Trois familles françaises vont décou-



vrir cette aventure hors norme : voyage en famille, premières expériences et astuces de croisiéristes aguerris. L'émission dévoile aussi les coulisses du navire, entre cuisines géantes, spectacles, espaces luxueux et quotidien de l'équipage. Une immersion au coeur d'un monde flottant où chaque détail est pensé pour émerveiller les passagers.

france 2

20h10

Mon jour de chance

Avec Guillaume de Tonquédec, Loïc Legendre, Lysiane Meis, Jean Franco, Caroline Maillard



Sébastien passe un week-end avec des amis d'enfance. Ils se remémorent une époque où ils laissaient le hasard décider de leur avenir en jouant au dé. Sébastien se souvient notamment d'un soir où un simple lancer aurait pu changer le cours de sa vie : il a obtenu un quatre, mais reste persuadé qu'un six lui aurait offert un destin bien plus heureux. Alors que les souvenirs refont surface, une étrange possibilité s'offre à lui : et si le destin lui permettait de rejouer cette partie décisive ? Entre nostalgie, humour et réflexions sur les choix qui façonnent une existence, Sébastien va découvrir que corriger le passé n'est peut-être pas aussi simple qu'il l'imaginait.

france 3

20h10

OPJ

Avec Yaëlle Trules, Antoine Stip, Nathan Delleemme, Marielle Karabeu, Mona Claude, Laurent Robert, Frédéric Chau, Frédérique Bel, Clarisse Lhoni-Botte

Dans une villa cossue, le commandant Clarissa Hoarau et le capitaine Kelly Kwaté découvrent un homme et une femme assassinés, surpris en pleine intimité extraconjugale. Hugo Dennemont, directeur d'un hippodrome, et Graziella Fontaine, cadre commerciale, sont retrouvés morts au bord d'une piscine, dans une mise en scène apparemment romantique. Très vite, les pistes se multiplient : le mari trompé, l'employé en conflit, l'ex-femme instable.



W9

20h025

Les tubes d'une vie



Présenté par : Laurence Boccolini, Fabien Lecoeuvre

Laurence Boccolini et Fabien Lecoeuvre vous font revivre les plus grands tubes des années 80 et 90 ! De nombreux artistes français et internationaux ont connu un immense succès grâce à un seul tube, vendu à des millions d'exemplaires. Ces chansons ont traversé les générations. On les entend toujours à la radio, dans les soirées, les mariages et les fêtes. Elles s'invitent dans les bandes originales de films et de séries, illustrent des campagnes publicitaires, enflamment encore les salles de concert et cumulent des millions d'écoutes et de vues sur les plateformes.

13,3 LES EXPORTATIONS de la Turquie vers les pays africains ont atteint 13,3 milliards de dollars, portées notamment par une progression significative sur plusieurs marchés clés, dont l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Nigeria.

SEULS 3% DES TERRES AGRICOLES ACCESSIBLES ET INTACTES

Gaza sous blocus agricole

P rès de trois ans d'offensive israélienne ont transformé la bande de Gaza en un territoire exsangue, où la survie même des habitants est mise à l'épreuve. Au-delà des destructions massives des habitations et des infrastructures, l'occupation israélienne mène une stratégie méthodique visant à rendre la vie impossible dans l'enclave, dans l'espoir de pousser les Gazaouis à fuir leurs terres. Le dernier rapport de la FAO et d'UNOSAT publié mardi en apporte une preuve accablante : seuls 3% des terres agricoles de Gaza sont aujourd'hui à la fois accessibles et intactes. Cultiver la terre, pilier de la résilience palestinienne, est devenu quasi impossible. Cette situation résulte principalement de la réduction drastique des zones accessibles et de "l'extension des zones d'exclusion militaire". Selon les Nations Unies, la superficie agricole disponible a diminué de plus d'un quart depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025, alors que l'accès reste fortement restreint. En détruisant les moyens de subsistance et en asphyxiant l'agriculture, ces plans destructifs s'inscrivent dans une logique de déplacement forcé et d'effacement des conditions de vie à Gaza.

UNE BAISSSE DE 25,5% EN HUIT MOIS

D'après cette analyse géospatiale, fondée sur des données recueillies fin juin 2026, la superficie agricole à la fois exploitable et non endommagée est passée de 601 hectares en octobre 2025 à seulement 448 hectares fin juin 2026, soit une baisse de 25,5%.

À l'échelle de l'enclave, 27% des terres agricoles restent physiquement accessibles, mais la quasi-totalité de ces surfaces ont subi d'importants dégâts et nécessitent



de lourds travaux de réhabilitation. Le recul de la superficie effectivement exploitable tient principalement à la diminution de l'accès aux terres depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025, notamment avec l'extension vers l'ouest de la « ligne jaune », qui sépare la zone du cessez-le-feu de celle contrôlée par l'armée israélienne.

UN SECTEUR AGRICOLE TOUJOURS PLUS FRAGILISÉ

« La perte d'accès aux terres agricoles réduit encore davantage l'espace dont disposent les agriculteurs pour produire de la nourriture, même là où les infrastructures agricoles restent physiquement intactes », a déclaré Rein Paulsen, directeur du Bureau des situations d'urgence et de la résilience de la FAO. Les serres sont elles

aussi touchées. Leur superficie accessible et intacte s'établit désormais à 224 hectares, soit 16,6% du total, contre 226 hectares, ou 17,3%, en octobre. Deir al-Balah figure parmi les zones les plus affectées.

Plus largement, l'évaluation dresse un tableau sombre de la détérioration continue du secteur agricole à Gaza. Elle montre que c'est avant tout la réduction de l'accès aux terres, plutôt que l'aggravation des dégâts matériels, qui explique la diminution de la superficie agricole disponible depuis octobre 2025.

C'est à Rafah que l'inaccessibilité est la plus importante : 97,2% des terres cultivées et 98,4% des serres y sont inaccessibles. Les dégâts matériels les plus importants restent concentrés dans les gouvernorats du nord de Gaza et de Gaza.

« Sans une action urgente visant à rétablir un accès sûr et à fournir aux agriculteurs le soutien dont ils ont besoin, les chances de rétablir la production alimentaire locale continueront de s'amenuiser », a ajouté Paulsen.

PÉNURIES CRITIQUES

À ces restrictions s'ajoutent de graves pénuries d'intrants agricoles. Les agriculteurs peinent notamment à se procurer des semences, des engrais, du matériel d'irrigation, du carburant et d'autres moyens de production.

Les éleveurs rencontrent également des difficultés pour obtenir des aliments pour animaux, des fournitures vétérinaires et des services de santé animale. Les intrants disponibles à Gaza sont en outre limités, souvent de qualité moindre et à des prix devenus inabordables pour de nombreux ménages agricoles.

Avant le déclenchement de la guerre en octobre 2023, l'agriculture représentait près de 10% de l'économie de Gaza et faisait vivre plus de 560.000 personnes.

Face à cette situation, la FAO appelle à une action urgente et durable pour rétablir la production agricole dans l'enclave. Elle demande notamment de garantir aux agriculteurs un accès sûr à leurs terres, de faciliter l'entrée des intrants essentiels et de soutenir la remise en état des terres endommagées.

« Un accès sûr et sans entrave aux terres agricoles, un accès fiable aux intrants de production et des investissements soutenus sont essentiels pour reconstruire le système agroalimentaire de Gaza, renforcer la production alimentaire locale et rétablir les moyens de subsistance liés à l'agriculture », insiste l'agence onusienne.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

E ngagée de longue date en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, l'Algérie réitère sa conviction qu'aucune sécurité durable ne peut se construire en dehors du respect des droits de l'Homme. Fidèle à sa diplomatie de non-ingérence et de solidarité continentale, Alger multiplie les initiatives pour faire de la prévention et du dialogue les instruments privilégiés du règlement des conflits. Cette vision a été portée lors de la réunion consultative annuelle entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, présidée par l'ambassadeur d'Algérie, Représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, en sa qualité de président en exercice du CPS. Consacrée à l'examen des efforts conjoints pour faire des droits de l'Homme un vecteur de paix, cette rencontre vise à consacrer une approche intégrée dans la prévention et le règlement des conflits, et à œuvrer pour une paix durable sur le continent africain.

Dans son allocution d'ouverture, Mohamed Khaled a rappelé que le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales constitue le pilier de toute paix, sécurité et stabilité durables en Afrique. Il a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre le CPS et la CADHP et de traduire leurs engagements communs en actions concrètes sur le terrain. L'Algérie a également mis en lumière le rôle central des organisations non gouvernementales « ONG » dans l'alerte précoce, la médiation, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Tout en reconnaissant leur apport indispensable, elle a insisté sur l'impératif pour ces organisations de faire preuve

L'Algérie met en garde contre l'instrumentalisation des ONG dans la consolidation de la paix

de crédibilité, de professionnalisme et de neutralité. Alger met en garde contre toute instrumentalisation des ONG au service d'agendas politiques ou d'intérêts particuliers, estimant que seule une action crédible et désintéressée peut renforcer la confiance des populations et l'efficacité des mécanismes africains.

À travers cette réunion, l'Algérie plaide ainsi pour davantage de complémentarité entre droits de l'Homme, paix et sécurité, et réaffirme son engagement à œuvrer, aux côtés de ses partenaires africains, pour une Afrique stable, souveraine et respectueuse de la dignité humaine.

Il a aussi appelé à renforcer le suivi de la mise en œuvre des décisions et des recommandations émanant des organes délibérants de l'UA, à travers une matrice dédiée à cet effet, en vue de contribuer à l'unification et à la coordination des efforts de l'Union suivant une approche commune cohérente.

Le président de la séance a en outre proposé la tenue d'une réunion biennale entre le CPS et l'ensemble des commissions et des instances relevant de l'UA concernées par les droits de l'Homme, la gouvernance et la démocratie, dans le but de renforcer la coordination et d'unifier les efforts communs, afin d'améliorer la performance et d'atteindre des résultats concrets. De son côté, Idrissa Sow, président de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, a mis en exergue, dans son allocution d'ouverture, le rôle de la Commission dans la promotion d'une approche intégrée des droits de l'Homme, de la paix et de la sécurité, à travers une série de mécanismes et d'activités englobant la justice

transitionnelle, l'agenda Femmes, paix et sécurité, la protection des personnes déplacées de force, la prévention de la torture, la protection du droit à la vie, la protection des défenseurs des droits humains, ainsi que l'activation des mécanismes ad hoc de la CADHP. Il a également évoqué les moyens de développer ces mécanismes dans le cadre de la stratégie du nouveau bureau mise en avant au cours de la réunion. Le président de la CADHP a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de développer le mécanisme d'alerte précoce en matière de droits humains, afin de renforcer les capacités de prévention et de réponse précoce, tout en soulignant la nécessité de placer les droits de l'Homme au cœur des priorités de l'action africaine, de renforcer la justice et d'intensifier la coopération avec le CPS, y compris à travers l'organisation de missions conjointes vers les zones de conflits, conformément aux cadres pertinents.

De son côté, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, la nécessité de renforcer la complémentarité entre les mécanismes de l'UA dans les domaines des droits de l'Homme, de la paix et de la sécurité, et de développer des mécanismes efficaces d'alerte précoce, de prévention des conflits et de réponse aux violations susceptibles d'affecter la stabilité des pays et des sociétés en Afrique. La réunion a été marquée par un débat entre les membres du CPS, au cours duquel il a été souligné que le respect des droits de l'Homme ne doit pas être perçu comme un objectif distinct de la paix et de la

sécurité, mais plutôt comme un outil essentiel pour la prévention des conflits, le traitement de leurs causes profondes, la promotion de la réconciliation et la consolidation d'une paix durable.

Entre autres recommandations proposées, les États membres ont été invités à adopter une approche unifiée afin de renforcer les efforts et d'améliorer la coordination entre les mécanismes des droits de l'Homme, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, tout en insistant sur le respect total des principes fondamentaux de l'Acte constitutif de l'UA et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération et la complémentarité entre le CPS et la CADHP, à travers la désignation de points de contact, le développement d'un mécanisme d'alerte précoce dans le domaine des droits de l'Homme, la garantie d'un financement durable de la Commission et la facilitation de ses missions.

Au terme de la réunion, les participants ont réaffirmé l'importance de mettre en place des mécanismes clairs de suivi, d'échange d'informations et de coordination des initiatives et des missions, afin d'assurer le passage de la phase des décisions et engagements à celle des mesures concrètes, à même de contribuer à la prévention des conflits, à la protection des civils et au renforcement de la justice transitionnelle, des mécanismes de reddition de comptes et de l'État de droit, faisant ainsi des droits humains un levier essentiel de paix et de stabilité durables en Afrique.

B. KH.